

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3554 - MERCREDI 14 AOÛT 2019

DIPLOMATIE

# Deux nouveaux ambassadeurs accrédités au Congo



Le président de la République Denis Sassou N'Guesso et l'ambassadeur du Ghana, Joseph Kwaku Antwi



Le président de la République Denis Sassou N'Guesso et l'ambassadeur de France, François Vincent Pierre Barateau

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 13 août deux nouveaux ambassadeurs qui sont venus lui présenter leurs lettres de créance. Il s'agit de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Ghana, Joseph Kwaku Antwi et de

celui de la France, François Vincent Pierre Barateau. « J'ai eu l'honneur aujourd'hui de présenter mes lettres de créance à son excellence monsieur le président de la République du Congo », a écrit dans le livre d'or Joseph Kwaku Antwi. « J'ai

le grand honneur d'entamer ma mission à Brazzaville. J'œuvrerai avec détermination à la consolidation des relations bilatérales entre nos deux pays », a inscrit pour sa part François Vincent Pierre Barateau. [Page 10](#)

ATHLÉTISME

## Plus de 680 coureurs au Semi marathon international de Brazzaville



La seizième édition de l'événement qui sera lancée, ce mercredi 14 août au boulevard Alfred-Raoul, par le président de la République, connaîtra la participation de six-cent quatre-vingt-six athlètes nationaux et internationaux.

Au cours d'une conférence de presse organisée hier à Brazzaville, le comité d'organisation du semi-marathon international de Brazzaville a précisé que les coureurs vont rivaliser d'ardeur sur un parcours de 21,100km. [Page 11](#)

CÉLÉBRITÉS

## Serge Ibaka chez le président de la République



Le basketteur congolais champion de la ligue professionnelle de basket américain (NBA), Serge Ibaka, a été reçu le 12 août par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Il est venu lui présenter le trophée qu'il a gagné en juin dernier avec les Raptors de Toronto. [Page 16](#)

FINANCES

## Le gouvernement table sur une politique budgétaire prudentielle



Le Premier ministre Clément Mouamba

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a déclaré le 13 août à Brazzaville, devant les membres des deux chambres du parlement, que l'exécutif va opter pour une politique budgétaire « restrictive » dans la période de 2020 à 2022. L'objectif étant de rétablir les équilibres macroéconomiques

et d'assurer la relance économique grâce à la mise en œuvre des réformes. [Page 2](#)

ÉDITORIAL

15 Août

Page 2

## ÉDITORIAL

15 août

À la veille de la célébration du cinquante-neuvième anniversaire de l'accession du Congo à l'indépendance, chacun d'entre nous s'interroge légitimement sur ce que lui réserve l'avenir. Et, tout naturellement, chacun se demande aussi quel sera le contenu du message que délivrera dans les heures à venir la plus haute autorité du pays, le président Denis Sassou N'Gusso, à la nation congolaise dans son ensemble.

Les événements que nous avons vécus ces derniers temps, à commencer par la conclusion de l'accord avec le Fonds monétaire international, étant porteurs d'espoirs tout indique, quelques heures avant la délivrance de ce message, que celui-ci sera très positif. C'est-à-dire qu'il soulignera les raisons pour lesquelles le peuple congolais peut espérer en un avenir meilleur même si les effets de cet accord ne se font pas encore sentir en raison de la gravité des problèmes de toute nature que la crise pétrolière vécue ces dernières années a générés. Et qu'il incitera, par conséquent, tous les citoyens et toutes les citoyennes à s'impliquer personnellement dans le processus de remise en ordre de la gouvernance publique qui se trouve au cœur de ce même accord.

Le chef de l'Etat étant venu sur les bords de l'Alima ces derniers jours afin de préparer, loin du tumulte de la capitale, son Message à la nation, l'on peut être certain également qu'il rappellera au peuple congolais que le destin d'une nation ne dépend pas seulement de l'engagement personnel de ses dirigeants – élus, membres du gouvernement, hauts fonctionnaires, acteurs de la société civile, cadres de tous bords, éducateurs, professionnels de santé –, mais qu'il résulte aussi et surtout de la volonté du peuple tout entier d'avancer collectivement sur la voie du progrès sans lequel l'émergence du Congo relèverait du rêve, de l'utopie.

Avec, sans doute aussi, une incitation forte de la collectivité nationale à respecter la nature riche, diverse, précieuse que nous ont léguée les millénaires précédents et qui constitue, en ce début de siècle marqué par le dérèglement climatique, un trésor qui n'a pas de prix.

Donner des raisons de croire en l'avenir est certainement le meilleur message que l'on puisse nous adresser à la veille de ce 15 août 2019.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## PARLEMENT

## Le gouvernement présente les orientations et objectifs budgétaires 2020-2022

Face aux deux chambres réunies, le 12 août à Brazzaville, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a partagé le cadre budgétaire à moyen terme 2020-2022 s'inscrivant dans le processus de préparation de l'avant-projet du budget exercice 2020.

Dans son propos, Clément Mouamba a d'abord rappelé que le débat d'orientation budgétaire se tient au moment où le Congo vient d'obtenir, courant juillet dernier, après un long processus de négociations, l'approbation du conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI), un programme de trois ans, soutenu par la facilité élargie de crédit. Ce programme, a-t-il signifié, prévoit un effort d'assainissement des finances publiques reposant sur une meilleure mobilisation de la ressource fiscale et une maîtrise des dépenses par la continuité des mesures déjà mises en œuvre dans le cadre des exercices antérieurs. Et la bonne exécution de ce programme du FMI, a souligné le chef du gouvernement, permettra de rétablir la stabilité macroéconomique, y compris la viabilité de la dette. De même, elle permettra de réaliser une croissance économique plus élevée et plus inclusive ; d'améliorer la gouvernance afin d'accroître l'efficacité et la transparence dans la ges-



Le Premier ministre, Clément Mouamba

tion publique, en particulier dans le secteur pétrolier ; de protéger les groupes vulnérables de la population. De la sorte, a-t-il poursuivi, le Congo apportera sa contribution à l'effort de reconstitution des réserves d'échanges de la communauté dans le cadre du programme de réformes économique et financière de la Cémac. Le Premier ministre a, en outre, rappelé que les principaux indicateurs et paramètres macroéconomiques ont connu quelques progrès. Bien que des progrès aient été réalisés avec notamment la croissance économique qui a évolué de manière relative, après deux années de récession, -2,8% en 2016, 3,1% en 2017, 1,2% en 2018 et 5% attendu en 2019, a-t-il noté, beaucoup reste encore à faire, la situation macroéconomique du pays demeure fragile avec des déséquilibres persistants.

C'est pourquoi, le gouvernement opte pour le maintien d'une politique budgétaire restrictive visant d'abord le rétablissement des déséquilibres macroéconomiques tout en assurant les bases d'une relance économique solide, grâce à la mise en œuvre des réformes bien ciblées. Ainsi, sur les objectifs que se fixe le gouvernement, Clément Mouamba a tablé sur la reprise des activités de certaines entreprises, dont le CFCO, car il s'agit dans cette bataille de relancer la croissance économique du pays hors pétrole et pour atteindre ces objectifs visés, le gouvernement entend poursuivre l'effort d'assainissement reposant, d'une part, sur une meilleure mobilisation des ressources internes, et, d'autre part, l'amélioration de la qualité de la dépense publique.

*Jean Jacques Koubemba*

**LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE** Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : [www.brazzaville-adiac.com](http://www.brazzaville-adiac.com)

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo  
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara  
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service),

## LES DÉPÊCHES DU BASIN DU CONGO :

Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo  
Caisse : Blandine Kapinga  
Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -  
Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Chef de service : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré  
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama  
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto  
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani  
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngonu

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo

## IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : [imp-bc@adiac-congo.com](mailto:imp-bc@adiac-congo.com)

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
[www.lesdepeschesdebrazzaville.com](http://www.lesdepeschesdebrazzaville.com)  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Gusso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /  
Tél. : 06 700 09 00 /  
Email : [regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr](mailto:regie@lesdepeschesdebrazzaville.fr)  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## LA ROUTE NATIONALE 1

## Début imminent des travaux de réparation dans le Mayombe et à Mindouli

**L'entreprise concessionnaire LCR (La congolaise des routes) a annoncé le lancement sous peu des travaux de réparation de cinq talus près de Mindouli et dans le Mayombe, de 128 km de fauchage...**

Les mêmes chantiers vont s'étendre à la réparation du parapet et du garde-corps, au nettoyage de 30km de caniveaux, à la construction du fossé et au remplacement des panneaux de signalisation. Selon Exu Emma, l'assistante du directeur général de LCR, les travaux dont la première phase a commencé depuis le mois de mai s'inscrivent dans le cadre de la mise en concession de la route nationale 1.

« C'est un projet de trente ans, donc nous allons réaliser les travaux de maintenance courante, la maintenance lourde telle que la réfection de la chaussée sur la longueur de 547km, des révisions décennales des ouvrages d'art, réparation des bâtiments. Nous esti-

mons que la chaussée sera totalement renouvelée 3 à 4 fois pendant toute la durée de la concession », a indiqué Exu Emma, mardi dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville.

Elle a indiqué que tous ces travaux sont financés par les recettes du péage collectées auprès des usagers. Le coût total des chantiers durant la concession est estimé à 913 milliards FCFA, soit environ 309 milliards FCFA pour la maintenance courante et 604 milliards FCFA pour les travaux de maintenance lourde. À noter que pendant la première phase lancée en mai, LCR a pu faucher plus de 100km (380 000m<sup>2</sup>), curer 63km de caniveaux, nettoyer 6km de dalots, réparer 35m de la glissière de sécurité, boucher plus de cinquante nids de poule dans la descente de la nationale 2, construire 41m<sup>3</sup> du mur de soutènement maçonné et 277m<sup>3</sup> du perré maçonné.

Pour réaliser ces travaux, l'entreprise a mobilisé pas



Les travaux du perré maçonné pour réparer le talus tombé

moins de six cents personnes déployées sur trois zones de maintenance, notamment dans l'agglomération d'Ignié, où les équipes de LCR ont nettoyé 6 kilomètres de da-

lots, y compris sur la descente de la RN2 en direction de Lifoula. « Nous avons recruté et formé près de six cents Congolais pour ces différents chantiers. LCR a également remis en état les

gares de péage, annulé tous les passe-droits pour une équité au regard du péage et mis en place une politique anti-corruption », a conclu l'intervenante.

**Fiacre Kombo**

## ECONOMIE NUMÉRIQUE

## La stratégie du Congo officiellement présentée

Approuvée par décret en juin 2019, la stratégie nationale de développement de l'économie numérique, nommée « Vision Congo Digital 2025 », a été officiellement présentée le vendredi 9 août, à Brazzaville, par le directeur général du Développement de l'économie numérique (DGDEN), Guy Roland Tsimba, lors d'une cérémonie sous le patronage du ministre de tutelle.

La stratégie nationale ainsi adoptée vise le développement et la modernisation des infrastructures et services numériques, l'amélioration de la gouvernance du numérique et la diversification de l'économie. Elle est fondée sur trois piliers, le e-citoyen, le e-Gouv et le e-business, a expliqué Guy Roland Tsimba.

« Le pilier e-citoyen est relatif à tous les services et contenus numériques pour le grand public. Le e-gouv est, quant à lui, lié aux services et contenus numériques pour le gouvernement et les administrations publiques et, enfin, le e-business est relatif aux services et contenus numériques pour les entreprises », a souligné le directeur général.

Le document qui sert de feuille de route à la cyberstratégie nationale permettra de positionner le digital comme un secteur majeur dans la diversification de l'économie du Congo. Selon Guy Roland Tsimba, la stratégie doit



Guy Roland Tsimba, Franck Siolo (Dir cab du ministre), Léon Juste Ibombo, Yves Ickonga (conseiller du président de la République en charge du numérique) et Luc Missidimbazi (conseiller du Premier ministre en charge du numérique)

permettre d'engager, de manière concertée, plusieurs axes essentiels dont la mise à jour du cadre juridique, le renforcement de la gouvernance du secteur numérique, la poursuite de l'aménagement numérique du territoire et l'amélioration de l'accès aux réseaux et services numériques.

Améliorer les indicateurs et servir de catalyseur

La Vision Congo Digital 2025 devra améliorer les indicateurs dans le secteur du numérique, où les télécommunications ont déjà pesé dans le PIB grâce au décollage de la téléphonie mobile. De 4,4% du PIB total, il est passé à

6,2% du PIB hors pétrole. Dans le même élan, le secteur présente 6% des salariés dans le privé et un nombre important d'emplois induit par le déploiement des technologies et services. Si le taux de pénétration d'internet est passé de 3,3% à 7,7% en cinq ans, le déploiement de la Vision Congo digital 2025 devra faire entrer le Congo véritablement dans la société de l'information.

« Nous ne devons pas subir la 4e révolution numérique, mais plutôt la vivre pleinement, afin d'en saisir toutes les potentialités, en modifiant nos manières de travailler jusqu'au cœur de nos services publics », a déclaré,

dans son discours, le ministre de tutelle, Léon Juste Ibombo.

Il a rappelé que le gouvernement, pour relever ce défi, a contribué à un certain nombre d'actions, comme la mutation du cadre légal et réglementaire dont les textes adoptés ou en cours d'adoption au Parlement.

Parmi ces lois, Léon Juste Ibombo a cité celle récemment adoptée et portant protection des données à caractère personnel, qui vise la vie privée et les libertés publiques. Il a, par ailleurs, évoqué plusieurs textes : « la loi portant cybersécurité pour la protection et l'intégralité de nos réseaux ; la loi relative

aux transactions électroniques qui régira le commerce électronique, la signature électronique, la certification électronique et bien d'autres, la loi portant lutte contre la cybercriminalité qui définit toutes les infractions susceptibles d'être commises sur un réseau ou un terminal numérique ».

En même temps que le cadre légal prend un nouveau visage, celui dit institutionnel tend à trouver une nouvelle issue, s'est réjoui le ministre des Postes, des Télécommunications et de l'Économie numérique, faisant référence à l'Agence nationale des systèmes d'information (Anssi), dont la loi de création vient d'être votée au Parlement. « Elle veut apporter une réponse coordonnée en cas d'incidents et prévenir les éventuelles crises liées au numérique afin de garantir la protection de notre cyber espace national », a expliqué le ministre.

Parmi d'autres actes institutionnels attendus dans le cadre de cette stratégie nationale, on peut citer la création d'un comité technique du numérique. Placé sous l'autorité du Premier ministre, cet organe aura pour mission d'orienter et coordonner les projets numériques afin d'assurer leur cohérence. Sa création, souligne-t-on, se justifie par le caractère transversal des piliers contenus dans la stratégie nationale.

**Quentin Loubou**

## PRODUITS BIO

### Brazzaville va accueillir la deuxième édition des prix d'excellents distributeurs d'Eternal

L'évènement aura lieu le 17 août prochain au Palais des congrès, à Brazzaville, en présence de la ministre de la Santé et de la Population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Les primes d'excellents distributeurs récompensent depuis l'an dernier les agents qui ont fait preuve d'abnégation dans le travail de terrain et parrainé

Les produits Eternal sont fabriqués en tenant compte des avancées de la biotechnologie, et sont issus des végétaux cultivés par la même enseigne, des dérivés d'animaux et de minéraux. Ces produits sont rangés en six catégories, à savoir les nettoyants, les nourrissants, les fortifiants, les produits du contrôle de poids, les cosmétiques et les appareils. Le second atout, ajoute la même source, est que la marque est aussi un



La remise des prix lors de la première édition

d'autres agents distributeurs. Leurs activités sont jugées indispensables à la santé de la population et agréées par la tutelle. Les futurs lauréats recevront des primes, selon les catégories, le niveau 4 est composé d'un téléphone griffé Eternal ; niveau 5 équivaut à une cuisinière à gaz ; le niveau 6, le gagnant reçoit une moto ; le niveau 7 il bénéficie d'une voiture et le niveau 8, d'un voyage en Chine. Les trois premiers reçoivent des pensions trimestrielles. Le premier atout de cette activité, à en croire les organisateurs, ce sont les bénéfices sur le plan de la santé publique.

concept de libre entreprise clé en main, qui ne nécessite pas un investissement lourd, sans risque financier, sans stock, ni charge de personnel, sans démarche administrative, etc.

Notons que la marque Eternal initiatrice de l'activité est le nom commercial de la société Rong Cheng, qui a son quartier général à Yiwu en Chine, avec des actionnaires américains, japonais, allemands, russes et chinois. Créée en 1936, la marque détient ses propres plantations en Chine, un laboratoire et un centre de recherche à Shanghai.

**Fiacre Kombo**

## PROMOTION DES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

### L'Ordre de Malte de France multiplie des stratégies

Dans le cadre de la commémoration de la journée internationale des peuples autochtones, célébrée le 9 août de chaque année, l'Ordre de Malte de France, en partenariat avec l'Association des spiritains du Congo (ASPC) a organisé, le week-end dernier à Enyellé dans le département de la Likouala, une rencontre de sensibilisation portant sur la promotion des droits des peuples autochtones.

Soulignant l'importance de l'Ordre de Malte dans la Likouala, les organisateurs ont précisé qu'il est présent, depuis trois ans à Enyellé, notamment dans le cadre du projet de soutien des peuples autochtones dans la contrée. Un projet qui, selon ces derniers, vient appuyer le district sanitaire par l'envoi des unités de consultation mobiles dans tout le département de la Likouala, précisément dans localités de Gouga à Sambala, de Tingama à Mboua, de Dongo, de Wanza et de Bondeko.

« Dans le strict respect de l'éthique de l'Ordre de Malte, ce ne sont pas seulement les peuples akas qui sont consultés sur ses axes d'intervention, mais aussi les peuples bantous. Ceci, pour éviter la ségrégation entre les différents peuples, religions et genres », ont déclaré, les organisateurs,

avant de spécifier que l'Ordre de Malte de France souhaite faire encore plus, en renforçant le programme élargi de vaccination dans les zones reculées de la Likouala plus particulièrement où ses unités de consultation mobiles sont les seules à aller et à intervenir. Mais pour ce faire, cela nécessite l'autorisation des autorités sanitaires qu'il avait déjà contactés depuis une année.

« Si son programme est essentiellement sanitaire, l'Ordre de Malte mène également en parallèle, des projets d'activités génératrices de revenus par la mise en place des unités de récolte de miel, de poivre, des fruits et légumes, en collaboration avec nos partenaires, notamment l'ASPC et Apiflordev », ont encore ajouté, les organisateurs, en concluant qu'en dehors de ces activités phares, l'Ordre de Malte à travers la loi

N°5/2011 du 25 février 2011 œuvre aussi à la protection des droits des peuples autochtones par l'emploi des personnes akas au même titre que les bantous.

« L'Ordre de Malte de France porte donc ce droit pour le respect des peuples autochtones. C'est pourquoi, il a organisé cette journée de sensibilisation à laquelle toute la localité d'Enyellé était destinée à mieux faire connaître les akas, qui sont un peuple habitant la forêt. L'Ordre de Malte de France espère poursuivre sa mission 2020-2023, notamment si les financements nécessaires sont trouvés et s'il obtient l'appui des autorités gouvernementales. D'autant plus, sa mission prendra fin cette année », a conclu la présidente du comité d'organisation, Marguerite Waye. Notons que cette cérémonie a connu la participation active des autorités du département, parmi lesquelles, le représentant du sous-préfet de la Likouala, du maire d'Enyellé ainsi que des chefs de villages et de quartiers sans oublier la population de cette localité.

**Rock Ngassakys**

## JOURNÉE INTERNATIONALE DE LA JEUNESSE

### Des défis au cœur des débats

Dans le cadre de cette journée, l'Association congolaise pour l'assistance a organisé, le 12 août à Brazzaville, sous la houlette de son président, Séraphin Christ-Yoan Ibiliki Bokoumaka, une conférence-débat sur les problèmes de la jeunesse.

L'objectif de cette conférence-débat était double : faire avec les acteurs, notamment les partenaires au développement et le ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique, un bilan à mi-parcours ; échanger et débattre sur le thème général « Jeunesse congolaise : quels droits et responsabilités dans le développement », et attirer l'attention de la communauté nationale et internationale sur les problèmes de la jeunesse.

Dans son mot de circonstance, le président de l'ACA, Séraphin Christ-Yoan Ibiliki Bokoumaka, a rappelé que l'assemblée générale des Nations unies a décidé en



Les participants

1999 de commémorer le 12 août de chaque année, la Journée internationale de la jeunesse. Vingt ans après, jour pour jour, après la première édition, les problèmes perdurent dangereusement contre la jeunesse. « La journée internationale 2019 examinera comment les gouvernements, les jeunes et les organisations dirigées par les jeunes et axées sur les jeunes ainsi que d'autres acteurs transforment l'éducation pour

en faire un outil puissant permettant de réaliser le programme 2030 pour le développement durable », a-t-il déclaré.

Cette rencontre a permis de faire le point sur les efforts de rendre l'éducation plus inclusive, accessible à tous les jeunes. Elle a été aussi l'occasion pour les participants d'entendre de vive voix les avancées significatives faites par le gouvernement et certains partenaires

de l'Etat. Dans les longs exposés précédant le jeu des questions-réponses, et de façon ramassée, plusieurs intervenants ont présenté chacun son bilan et fait une projection de sa politique en la matière. Il s'agit de Florentine Okoni, anthropologue et experte en projet culturel ; Marcellin Dokekias, secrétaire général de la Commission nationale congolaise pour l'Unesco, et du conseil

ler à la jeunesse auprès du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation civique, Flavien Zamba.

L'humanité compte aujourd'hui, rappelons-le, plus de 1,8 milliard de personnes âgées entre 10 et 24 ans. L'Afrique, qui a la population la plus jeune au monde, compte à elle seule plus de 200 millions de personnes âgées entre 15 et 24 ans. La République du Congo compte 5,2 millions d'habitants, dont près de 70% ont moins de 45 ans. Comme nous pouvons le comprendre, les jeunes constituent la couche la plus importante de l'humanité. Malheureusement d'après les Nations unies, 24 millions d'entre eux ne sont pas scolarisés et un enfant sur dix dans le monde vit dans les zones de conflits. L'instabilité politique, les défis du marché de travail et l'accès limité à la participation politique et civique ont conduit à un isolement croissant des jeunes dans les sociétés.

**Guillaume Ondzé**

## SOLIDARITÉ

# La fondation Génération @venir offre des vivres et non vivres à la population de Brazzaville

**L'organisation sociale et humanitaire que préside Patricia Ngombé a offert, le 12 août à Brazzaville, un don de vivres et non vivres à la population des quartiers nord et sud de la capitale afin de contribuer au bien-être de la communauté.**

L'offre fait suite à un élan de solidarité de la fondation Génération @venir et à une forte demande de plusieurs associations qui ont différents champs d'action notamment social, sportif, musical, maraîcher et autres.

Des semences agricoles, équipements sportifs, mille tôles, des tonnes de pointes, sacs de riz, bidons d'huile d'arachide, séries de maillots, des instruments de musique et autres produits de consommation ont constitué l'essentiel de ce don qui, selon la fondation, contribuera à perpétuer le vivre ensemble de la population.

« Ces gestes généreux constituent pour nous un maillon important pour l'assistance à la population. Nous souhaiterions que les heureux bénéficiaires en fassent bon usage », a souhaité Patricia Ngombé.



Avec la collaboration des partenaires au développement, la fondation Génération @venir ambitionne de former et insérer plusieurs filles-mères dans la vie sociale. « Dès la semaine prochaine nous serons aidés par les chefs de quartiers pour la sélection des filles-mères afin de

démarrer notre projet d'insertion sociale. Nous avons reçu un financement de l'Union européenne pour la concrétisation de ce projet. Nous allons lancer plusieurs appels aux associations », a expliqué Fleure Batsimba, membre de la Fondation.

Au quartier Kanga-Mbadzi,

dans le sixième arrondissement, la fondation a sélectionné trente femmes du troisième âge bénéficiaires de vivres, et mille tôles ont été distribuées à cinquante ménages, victimes des détonations du 04 mars 2012.

En outre, la fondation Génération @venir a également inau-

guré un forage d'eau dans les quartiers 21 et 22 de Baongo, deuxième arrondissement de Brazzaville afin de jouer sa participation à la consommation de l'eau saine par les populations.

Dans l'allégresse, les délégués des bénéficiaires ont chanté des louanges et imploré les bénédictions pour leur donateur. « Il y a sept ans passés qu'il y a eu des détonations dans ce quartier et nous souffrons toujours. Nous vous remercions et sommes soulagés par ce geste de la fondation Génération @venir », a indiqué Jean Amboua, secrétaire général de la mairie de Talangaï.

Le don du forage d'eau n'a pas laissé l'administrateur-maire de Baongo indifférente. « L'eau est un problème qui demeure au cœur de nos préoccupations. Il est vrai qu'en dépit des efforts fournis, certains quartiers de notre ville capitale en manquent encore. Nous louons cette initiative. Que la population en fassent bon usage, car je ne tolère aucune négligence dans la gestion de cet ouvrage », a signifié Simone Loubienga.

**Fortuné Ibara**



N'ZILA YA BETO, AVENIR YA BETO  
Notre route, notre avenir

LCR vous informe de l'ouverture des gares de péages de :

- Louadi (Nkayi) et de Kieni (Loutété), le lundi 19 Août 2019 au prix du lancement
- Ngamanzambala (Kimpelo), le dimanche 1er Septembre 2019

Suite à la réunion interministérielle de concertation avec les partenaires sociaux en date du 31 Juillet 2019, le Conseil des ministres du 7 Août 2019 a revu à la baisse les tarifs des péages de la RN 1 qui seront applicables sur l'ensemble des gares à partir du 1er septembre 2019.

Ces tarifs, ont été fixés comme suit, et seront prochainement publiés dans un décret.

Classe de véhicule	Tarif par péage
Classe 1 VL	1 000 XAF
Classe 2 4x4	1 500 XAF
Classe 2b Minibus	2 000 XAF
Classe 3 Autocar	10 000 XAF
Classe 3b Camion 2 essieux	15 000 XAF
Classe 4 Camion 3 essieux et +	30 000 XAF

Ces montants devront être acquittés à chaque passage en gare.

Pour rappel, la tarification est basée sur des principes d'équité appliqués dans le monde entier que sont :

- Equilibre financier entre les charges et les recettes ;
- Utilisateurs sont les payeurs ;
- Les différentes catégories paient des tarifs différents, selon le bénéfice économique reçu et selon l'impact sur la route.

La mise en concession va permettre de répondre aux problématiques sui-

vantes :

- Comment pérenniser l'investissement initial très important de 1 300 Milliards de CFA ;
- Comment financer l'entretien estimé à 910 Milliards de CFA constant sur 30 ans.

La mise en concession transfère à la LCR la responsabilité de l'exploitation, de l'entretien courant et de l'entretien lourd de la route tout au long des 30 ans. Le Gouvernement du Congo ne fait aucun investissement, et le péage doit couvrir l'intégralité des coûts. A la différence d'un fond routier, qui a existé au Congo et dans d'autres pays, la collecte des redevances servira uniquement aux missions qui ont été confiées à LCR.

La redevance des péages va permettre :

- L'exploitation de la route, ce sont les activités liées aux péages, patrouilles, services de gestion des interventions ;
- De réaliser l'entretien courant, ce sont les activités de fauchage, de nettoyage des caniveaux et la protection des ouvrages d'assainissement, mais aussi les petites réparations (nids de poules, remplacement des équipements de sécurité endommagés) ;
- Les gros entretiens que sont le rechargement de la chaussée et l'entretien des ponts et des ouvrages d'art.

(Informations disponibles sur « [www.lacongolaisedesroutes.cg](http://www.lacongolaisedesroutes.cg) » ou via « Facebook » et « LinkedIn »).

La Congolaise des routes vous souhaite la bienvenue sur son réseau et une très bonne route.

Beto kenguedila n'zila ya beto samu na mbassi

Préservez notre route, pour protéger notre avenir

## GOUVERNANCE FORESTIÈRE

## La société civile en conclave pour rédiger la note de position

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) et la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH) ont ouvert, le 13 août à Brazzaville, un atelier d'élaboration de la note de position sur le volet forêt de l'initiative pour la transparence dans les industries extractives (Itie).

La vingtaine d'experts va travailler sur la gouvernance forestière, notamment analyser la proposition, recueillir les contributions des organisations de la société civile, convenir les actions de plaidoyer pour le suivi

de la mise en œuvre des recommandations et faire valider la note de position par l'ensemble des acteurs. La note de position sur le volet forêt de l'Itie va favoriser l'adhésion des opérateurs forestiers à cette initiative

afin de détailler les activités, les contrats et les flux financiers.

Pour Trésor Nzila Kendet, directeur exécutif de l'OCDH et Christian Mouzeo, un des responsables de la RPDH, le Congo enregistre un faible niveau de transparence forestière qui a pour conséquence l'évasion fiscale. Ils s'accordent également à reconnaître que l'Itie à laquelle le Congo a adhéré en 2004 et l'accord de partenariat volontaire vise à améliorer la transparence dans la gestion des forêts ainsi que la réduction des risques de corruption.

Rappelons que la superficie forestière du Congo est estimée à vingt-deux millions trois cent trente-quatre mille hectares.

Fortuné Ibara



Une vue partielle de l'ensemble des participants à l'atelier/Adiac

## SALUBRITÉ

## Une opération d'assainissement à la mairie centrale de Brazzaville

Prélude aux festivités du 15 août, l'Association « Les amis de Christian Roger Okemba », a organisé, le 13 août à Brazzaville, une séance spéciale de nettoyage du site, sous la direction de son président Aristide Fortuné Euloge Koutikala.



La photo de famille

Comme la propreté est indispensable à la bonne santé, charité bien ordonnée commençant par soi-même, les membres de cette association ont choisi l'espace de la mairie centrale, une manière pour eux de montrer au maire qu'ils sont derrière lui pour le soutenir.

« Il s'agit là, de notre contribution par rapport à la fête de notre pays. Etant une association qui porte son nom, nous avons pensé, dans le cadre des festivités du 15 août, assainir cet espace. Pour le moment nous sommes présents dans quatre arrondissements, notamment Bacongo, Makélékélé, Mfilou et Madibou. Nous comptons arriver très prochainement dans les autres arrondissements et ce sera pour très bientôt », a souligné Aristide Fortuné Euloge Koutikala. Notons que l'association Les amis de Christian Roger Okemba a prévu plusieurs autres activités qui seront organisées courant ce mois.

Guillaume Ondzé

## CHINE-ETATS-UNIS

## Washington contre-attaque avec le lancement de la DFC en Afrique

Les Etats-Unis annoncent le lancement, le 1er octobre 2019, de la U.S International Development Finance Corporation (DFC), la nouvelle agence américaine de financement du développement destinée à l'Afrique et à d'autres pays en développement, a-t-on appris.

Le président directeur général par intérim de l'Overseas Private Investment Corporation (Opic), David Bohigian, a confirmé l'information. Fruit de la Build, loi américaine pour « une meilleure utilisation des investissements au service du développement », la DFC est présentée comme un « outil de diplomatie économique destiné à contrecarrer l'influence de Pékin en Afrique ». Sa création « fait suite à l'annonce du Parti communiste chinois de consacrer soixante milliards de dollars au financement de l'Afrique. C'est d'ailleurs le même montant (sur sept ans) qui sera consacré à la nouvelle agence par Washington », a expliqué le géoéconomiste Maurice Simo Djom. La nouvelle agence regroupe les capacités de l'Opic et de la Development Credit Authority de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid). Elle envisage de proposer « des produits financiers innovants permettant de mettre des capitaux privés à la disposition des pays en déve-

loppement ». Le recours aux financements privés vise à réduire le contrôle du parlement américain en vue de proposer « une formule assez allégée qui permettra aux Africains de répondre plus aisément à leur besoin de financement de développement », d'après l'analyste des questions géopolitiques, Joseph Lea Ngoula.

« Grâce à cette nouvelle agence, les États-Unis bénéficieront d'une plus grande souplesse pour promouvoir l'investissement dans les pays en développement » précise le gouvernement américain, conscient, semble-t-il, des erreurs stratégiques des occidentaux, suivies de « contraintes imposées », obligeant l'Afrique vers les financements chinois. La nouvelle proposition américaine, alliant flexibilité, et nouveau choix stratégique, compte se démarquer de l'offre chinoise, « prédatrice ». « Le modèle américain se voudra plus responsable en ce sens qu'il y aura une attention plus importante portée sur l'empreinte écologique des projets qui bénéficieront de ces financements. Il y aura aussi une volonté chez les Américains de montrer que les projets soutenus ont un impact sur l'emploi local et favoriseront l'émergence des industriels locaux », indique le cofondateur d'Orin Consulting, spécialisé dans le conseil en intelligence, stratégie et influence en Afrique.

Noël Ndong

## DIASPORA CONGOLAISE

## 15 août 1960 à l'heure du souvenir

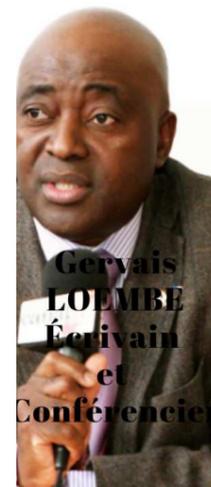
Dans le cadre des festivités du 59ème anniversaire de l'indépendance, les associations des étudiants congolais en France et en Belgique se souviennent de la fête nationale. Avec eux, les organisateurs de la Guinguette africaine prévoient d'offrir au public une journée festive et fédératrice en mémoire du 15 août 1960.

Dans les milieux associatifs congolais à l'étranger, les membres excellent à chaque fois de proposer durant la journée du 15 août, avant ou après, des animations gratuites exceptionnelles en rapport avec l'indépendance du Congo. Au programme, l'organisation de tournois de football, de conférences, de dégustations culinaires jusqu'à clore les réjouissances par un bal populaire. En ligne de mire, cet éternel appel à l'unité.

Pour cette année, l'association des étudiants congolais de France organise un rendez-vous intitulé Gala Dipanda. Il sera parrainé par Marien Fauney Ngombé. De 15 h à 22 h, des personnes ressources viendront parler au Vendôme club à Paris, de l'histoire, de l'économie et de la littérature congolaise.

À Lyon, en dehors d'un tournoi de Football parrainé par l'ancien international Ndomba le Géomètre, l'accent a été mis sur l'entrepreneuriat. Ainsi, l'association ACGL et son président Fred Nzondo, en partenariat avec la Chambre de commerce de Lyon, ont organisé une rencontre dans le cadre des affaires.

Gala Dipanda



Gervais LOUMBE écrivain et Conférencier



Du côté de la Guinguette africaine, les festivités seront reportées au 17 août. « Nous avons décalé au samedi pour permettre une large participation », précise Cyriaque Bassoka, secrétaire général de l'association. En invitées d'honneur, Anne Marie Abia et Kim Onya, deux artistes qui égayeront les convives.

En Belgique, Destin Jésus Sondzo, président des étudiants congolais, prévoit un repas en partage avec les étudiants et stagiaires.

En marge de ces festivités sélectionnées par le Bureau de Paris, les Congolais de France admettent volontiers avoir une pensée patriotique pour la journée de l'indépendance de leur pays.

Marie Alfred Ngoma

## GROUPE ACP

# Joshua Kalinoe va présider jusqu'au 31 janvier 2020

**Le chef de mission diplomatique de Papouasie-Nouvelle-Guinée va diriger le Comité des ambassadeurs du groupe des Etats d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) à Bruxelles, pendant la période allant du 1er août 2019 au 31 janvier 2020.**

Il remplace le Namibien Kaire Mbuende. Le ministre des Affaires étrangères et du Commerce de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Soroi Eoe, assumera la présidence du Conseil des ministres ACP. Lors de la cérémonie de passation des pouvoirs qui s'est déroulée à Bruxelles, en Belgique, Joshua Kalinoe a déclaré qu'il s'agit d'un moment crucial où plusieurs événements importants et textes majeurs concernant le groupe sont en préparation. Il entend aborder les domaines suivants : les négociations d'un nouvel accord de partenariat avec l'Union européenne; la finalisation de la révision de l'accord de George-

town; le renouvellement de la haute direction du secrétariat ACP et la préparation du neuvième sommet des chefs d'Etat et de gouvernement ACP qui se tiendra en décembre à Nairobi, au Kenya.

En outre, il a renchéri que son mandat sera axé sur la diversification des partenariats, en vue de renforcer la Coopération sud-sud et triangulaire et d'intensifier le commerce intra-ACP.

Hormis le président, le nouveau bureau est composé des ambassadeurs du Rwanda, Amandin Rugira (Afrique de l'Est); de Guinée, Dr Ousmane Sylla (Afrique de l'Ouest); du Congo-Brazzaville, Léon Raphaël Mokoko (Afrique centrale); du Botswana, Samuel Otsile Outlule (Afrique australe); Bahamas, Maria O'Brien (Caraïbes) et Vanuatu, John Licht (Pacifique).

Le président sortant du groupe ACP, l'ambassadeur Kaire Mbuende, a remercié le bureau

pour sa contribution utile aux travaux. Il s'est dit satisfait du travail accompli et a salué l'appui du secrétariat tout au long de son mandat.

Le Comité des ambassadeurs est un organe décisionnel important du Groupe des États ACP, composé d'un représentant de chacun de ses soixante-dix-neuf pays membres. Il se réunit au moins une fois par mois à Bruxelles pour suivre la mise en œuvre de l'accord de partenariat ACP-UE et exécuter tout mandat qui lui est confié par le Conseil des ministres ACP. Une grande partie de son travail est effectuée par l'intermédiaire de six sous-comités techniques (affaires politiques, sociales, humanitaires et culturelles; commerce et produits de base; investissement et secteur privé; développement durable; financement et développement; création et financement), ainsi que de groupes de travail et d'équipes spéciales.

Noël Ndong

## NÉCROLOGIE

Mathieu Ossalé Keke, les enfants Okoko et Stanislas Okassou ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances du décès brutal de leur frère et oncle Guy Serge Rufin Okoko, le 10 août, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial sis n°66, rue Tchitondi, à Talangai. Réf : derrière l'Église Kimbanguiste de Talangai.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



La Famille Mwènè Sondjo a la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances d'Owando, Mossaka, Pointe-Noire et Brazzaville, le décès de leur fille, mère, grand-mère, arrière-arrière grand-mère, tante, sœur Marie Bouya, survenue le 11 août 2019 à Brazzaville. La veillée se tient au n°67 de la rue Bandas quartier Poto-Poto. Le programme des



obsèques sera communiqué ultérieurement.

## IN MEMORIAM



14 août 2018- 14 août 2019

Antos, voilà un an que tu nous as quittés nous laissant, nous tes enfants, tes petits-enfants et tes arrière-petits-enfants dans une immense tristesse, nous privant pour l'éternité de ton affection sans borne, de ta passion pour la vie et de ton intarissable humour. Tout passe, ton avenir ne passera pas. A vous tous et toutes qui avez connu et estimé notre mère, grand-mère, arrière-grand-mère Antoinette Tsambou merci d'avoir une pieuse pensée pour elle. Flavienne Bokiba Bongo

## CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle N'Doko Landre Fortuné, je désire désormais être appelé : Lulendo Luanzambi Landre Fortuné. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

## REMERCIEMENTS

La famille Pouaboud-Bicoumat; M. Jean Théodore Pouaboud, ancien maire de la ville de Pointe-Noire; Le Patriarche Benoît LOembé ; Le Chancelier Serge Eugène Ghoma-Boubanga; ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants adressent leurs sincères remerciements à tous les parents, amis et connaissances pour les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors des obsèques de Mme Bayonne



née Pouaboud Fernande, mise en terre le 25 juillet 2019 au cimetière familial de Bilala à Diosso. En union de prières pour le repos de son âme.



# COMMUNIQUE

**Cher Public,**

Il est porté à votre attention qu'en raison d'une répétition de messages frauduleux communiquant sur la tenue d'une tombola organisée par les Brasseries et Limonaderies du Congo en sigle BRALICO, la Direction Générale décline fortement toute responsabilité et vous invite à plus de vigilance.

Aucune tombola de masse n'est organisée par BRALICO à ce jour.

Elle saisit également l'occasion de rappeler que de tels actes sont punis par la loi et que les auteurs sont passibles de poursuite judiciaire.



www.bralico-congo.com

## HYDROCARBURES

# Le Delta de la cuvette, premier gisement on-shore du nord Congo

La société de recherche pétrolière et distribution (SARPD-Oil) et la société Pepa, deux firmes dirigées par Claude Wilfrid Etoka, homme d'affaires congolais, pilotent le projet d'exploitation du champ pétrolier, le Delta de la Cuvette, dont les caractéristiques ont fait l'objet d'une présentation au grand public le 10 août à Oyo, en présence des membres du gouvernement.

Encore dans sa première phase, ce gisement on shore est le tout premier découvert dans la partie septentrionale du Congo, notamment à Loukolela dans le département de la Cuvette. Il s'étend sur une superficie de 9.392 km<sup>2</sup> et dis-

tera au Congo en moyenne 10,5 milliards de dollars.

L'objectif du Delta de la Cuvette est de renforcer l'indépendance énergétique du Congo.

« Delta de la cuvette est un projet phare dans de nombreux domaines. Qu'il s'agisse du respect de l'environnement et des populations, qu'il s'agisse de la maîtrise des impacts ou des défis techniques, nous avons mobilisé toutes les expertises afin de répondre à ces exigences », a indiqué Claude Wilfrid Etoka, le président du groupe SARPD-Oil qui finance la



dans une vidéo projetée lors de la présentation du champ pétrolier le Delta.

Anticiper les risques et prévenir toute forme d'impacts, tels sont entre autres objectifs que se fixe l'équipe de Delta.

Ainsi, nantie d'une expertise au norme internationale, SARPD-Oil entend œuvrer, dans la zone d'exploration, en toute conformité en matière d'impact environnemental et de responsabilité sociale.

Dans ce contexte, la société entend maîtriser 99% des impacts environnementaux grâce aux 15 typologies d'impacts étudiées et 6 objectifs sociaux majeurs étudiés.

« Les équipes du Delta de la Cuvette ont une expérience forte leur permettant de développer et d'approfondir la maîtrise des incerti-



pose de quatre puits dont le premier situé à une profondeur de 3400 mètres se trouve en phase de perforation depuis le mois dernier.

« Nous ne sommes pas encore en phase de production, mais plutôt dans la dernière phase de perforation. Et, dans les déblais qui remontent en surface, nous avons trouvé du pétrole. Je peux donc confirmer qu'on a traversé des zones réservoir imprégnées avec des hydrocarbures », a confié à la presse Albert Boukoulou Matondo, ingénieur forage sénior du gisement découvert. « C'est le premier puit d'exploration pure et nous sommes bien tombés », a-t-il précisé. Selon les études de prospection menées, le Delta de la Cuvette pourrait produire jusqu'à plus d'un milliard de mètres cubes d'hydrocarbures dont 359 millions de barils de pétrole, soit 983.000 barils par jour.

D'après les caractéristiques du gisement découvert dans la partie nord du Congo, le champ pétrolier le Delta de la Cuvette pourrait quadrupler la production du pays dont la production officielle est actuellement établie à 350 000 barils de pétrole par jour.

Dans le cadre de ce projet, l'Etat congolais qui a attribué, en 2006, l'autorisation de recherche sera de 35%, à en croire Mohamed Rahmani, directeur financier de SARPD-OIL.

Pour l'ensemble des quatre puits devant être forés, le gisement dispose d'une réserve estimée à 480 millions de barils. La projection de dix ans faite révèle que le premier puit rappor-

tière société Eco-Oil Energie et Pepa.

Piloté par SARPD-Oil, le projet est mis en œuvre avec plusieurs partenaires, parmi lesquels des



entreprises chinoise et française.

« C'est une nouvelle qui nous réjouit tous, car c'est le résultat d'un long processus qui a commencé dans les années 80 », a fait savoir le chef d'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso,

tudes principales, condition sine qua non du succès attendu. L'ensemble de ses experts ont pour objectif non seulement d'assurer la pérennité industrielle, mais également de son environnement », a-t-on souligné.

# LA PARITE DU GENRE NAITRA PAR L'ACTION

**Le 10 décembre 1948, les Nations Unies adoptaient à Paris la déclaration universelle des droits de l'homme pour affirmer solennellement l'importance des droits humains... Le 15 août 1960, le Congo proclamait son indépendance, dans le sillage de ce mouvement mondial qui revendique le droit à l'autodétermination de tous les peuples et l'égalité pour tous !**

Il y a donc près de 60 ans, les congolaises célébraient le combat auquel elles ont également contribué pour acquérir une égalité des droits humains pour tous. Cette victoire, aussi réelle soit-elle, peut pour ces dernières sembler bien illusoire ; les violences endémiques à leur rencontre rappelant que cet appel à la liberté ne peut encore trouver écho auprès de tous, nous exhortant nous, femmes, à nous mobiliser à nouveau tous les jours face à ces violences souvent perpétrées au nom de construits sociaux qui ne se justifient plus.

Violences sexuelles, mariages précoces, mutilations génitales, polygamie, violences domestiques... voilà ce qu'il reste en héritage de notre combat. Nous avons semé les graines de la liberté de notre pays, pour nous voir encore réprimées, voire harcelées par des institutions que nous avons contribué à ériger, mais dont le mutisme criant reste sourd à une justice équitable qui reconnaîtrait l'entière de la femme. Des lois ont bel et bien été rédigées et mises en place pour protéger les femmes, mais elles s'érigent aujourd'hui plus que jamais comme les geôles de la discrimination, renforçant un peu plus la prédominance masculine dans toutes les sphères d'une société qui clame fièrement le modèle d'un héritage patriarcal !

Oui, notre pays a adopté des textes en faveur du droit des femmes. La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes est ratifiée en 1982, complétée par la signature du Protocole de Maputo en 2007, s'inscrivant dans la continuité de l'établissement d'un Ministère de la Promotion de la Femme en 2005, donnant naissance à l'espoir d'avancées significatives quant à la revue du Code de la Famille pour l'amendement de lois discriminatoires en termes de genre. Par ailleurs, en mai 2007, une nouvelle loi électorale encourageant la candidature des femmes est adoptée pour les élections parlementaires. Mais malgré l'exigence d'un quota de 30% de candidates femmes au sein de chaque parti (Art.61), elle reste loin d'être appli-



Danièle Sassou N'Guesso à Bamako (Mali)

la polygamie qui reste autorisée et régie (Art. 121 et 136). Le

et 18% au Sénat, loin derrière d'autres nations comme: le Rwanda (61,2%), la Namibie (46,5%), l'Afrique du Sud (45%) ou encore le Sénégal (41,8%).

Nous œuvrons quotidiennement au sein de la Fondation SOUNGA pour la mise en place d'un monde plus paritaire, égalitaire, encourageant les jeunes filles à embrasser des carrières florissantes et à créer des opportunités, mais surtout à être libres de leurs propres choix, face à des lois qui ne les protègent pas suffisamment. Il est important de travailler à faire respecter les lois mais aussi à œuvrer pour changer la perception qui est faite des femmes au sein de notre société. À l'heure de la révolution numérique, il faut reformater nos logiciels culturels en faveur des femmes et de l'égalité, car en prenant des droits aux femmes, c'est l'identité de notre nation que nous détruisons ! Les femmes ne sont ni subalternes, ni objets, ni inférieures et le droit congolais doit conforter toute la dignité de la femme en lui octroyant les mêmes droits et devoirs dans une Afrique en pleine mutation. Investir dans une approche genre dans notre pays, c'est investir dans la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et le renforcement de l'économie, et en portant une attention particulière aux femmes tant dans l'élaboration de nouvelles politiques, que la mise en place d'un plaidoyer national, et l'adoption de nouvelles législations pour atteindre des résultats efficaces. Il est temps que la conscience féminine s'éveille, sans complexe, mais avec toute la fierté et la réjouissance de contribuer à l'évolution de notre société en revendiquant une autonomisation gagnée au mérite, une autonomisation au goût d'une dignité retrouvée ! J'exhorte par ailleurs ceux qui font l'apologie de la misogynie, à penser ne serait-ce que quelquefois aux dommages de leurs actes et propos sur leurs mères, leurs sœurs et leurs filles !

Chacun d'entre nous doit être la source du changement de nos normes, de nos comportements, pour changer l'ordre social. L'ignorance du genre, c'est ignorer 50% de la population. L'ignorance des normes du 21<sup>e</sup> siècle et l'ignorance d'une économie intelligente, c'est tomber dans une médiocrité qui résulterait de cette négligence ! La féminisation de la société africaine est en marche dans nombre de pays et j'invite le Congo à rejoindre cet engagement indéfectible en lequel nous croyons !

**Bonne fête d'indépendance à tous**

**Danièle Sassou N'Guesso, MPA  
Présidente de la Fondation Sounga  
[www.fondationsounga.org](http://www.fondationsounga.org)**



Danièle Sassou N'Guesso dans le cadre du Projet Zangoula, à Kinkala

quée. Le gouvernement congolais a adopté une stratégie nationale sur le genre en 2008, accompagnée d'un plan d'action sur le genre correspondant à la période 2009-2019, et couvrant 17 secteurs d'activités en adéquation avec les OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) dont des révisions prévues pour la période 2017-2021. Mais lesquelles ?

En effet, ce balbutiement d'évolutions n'estompe en rien notre inquiétude face aux violences persistantes à l'encontre des femmes, soutenues par une législation discriminatoire subsistante tant dans la cellule familiale que face à la justice, l'éducation ou encore l'accès à la santé. Aussi, le droit coutumier, présent dans toutes les sphères sociales, prédomine souvent avec tout son pouvoir de ségrégation, le droit statutaire, qui contient également des provisions discriminatoires.

Notre pays est aujourd'hui confronté aux limites de ses propres lois qui sont devenues obsolètes et inadaptées, nourrissant les stéréotypes à l'encontre des femmes dans le Code de la Famille, quant à un âge légal différent entre l'homme et la femme pour se marier (Art. 128), la définition de la dot comme prérequis de mariage (Art. 140 et 141) ou encore le choix du lieu de résidence (Art. 171), l'autorité parentale (Art. 168) ou

Code Pénal n'est pas en reste, notamment avec la qualification de l'adultère (Art.336 & 337), pour lequel l'époux doit se soumettre au paiement d'une amende lorsque l'épouse est passible de prison. Je réaffirme également toute mon affliction lorsque nous savons que le viol conjugal n'est même pas reconnu par la jurisprudence congolaise ! Les lois congolaises œuvrent aujourd'hui clairement pour une démarcation des traitements octroyés aux hommes et aux femmes, se traduisant par une stigmatisation des femmes victimes de formes de violences.

Nous avons pu constater au sein de la Fondation SOUNGA que malgré différents textes signés et relatifs aux droits des femmes, ces dernières restent écartées de la sphère de décision. Une nouvelle constitution a pourtant été adoptée en 2015, dont l'Art.17 dispose que : « la femme a les mêmes droits que l'homme. La loi garantit la parité et assure la promotion ainsi que la représentativité de la femme à toutes les fonctions politiques, électives et administratives ». Mais la réalité est autre. Si la participation féminine dans les pôles de décision progresse, elle reste dérisoire, le Congo se classant 158<sup>e</sup> sur 189 en termes de proportion de femmes parlementaires (Union Interparlementaire), soit une représentativité de 11.26% au Parlement

## DIPLOMATIE

## Deux nouveaux ambassadeurs accrédités au Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 13 août deux ambassadeurs qui sont venus lui présenter leurs lettres de créance. Il s'agit de l'ambassadeur du Ghana, Joseph Kwaku Antwi et de celui de la France, François Vincent Pierre Barateau.

« J'ai eu l'honneur aujourd'hui de présenter mes lettres de créance à son Excellence monsieur le président de la République du Congo », a écrit dans le livre d'or l'ambassadeur extraordinaire et plé-

nipotentiaire de la République du Ghana.

Né le 13 août 1958 à Kumasi, le diplomate ghanéen est diplômé de l'académie de Kumasi et de l'université de Londres au Royaume-Uni. Il est détenteur d'une

maîtrise en relations internationales. Il a été ambassadeur en République démocratique du Congo ; ministre de 2017 à 2018, consultant puis à la tête de la section consulaire et sociale au sein de la représentation diplomatique de son pays à Brazzaville.

Le Ghana souhaite raffermir ses relations de coo-

pération et d'amitié avec le Congo en matérialisant notamment les projets retenus dans le cadre des accords de coopération bilatérale établis en 1964 dans le domaine du commerce, de l'éducation et de l'agriculture.

De son côté, l'ambassadeur de France, François Vincent Pierre Barateau

s'est dit optimiste quant à sa mission au Congo. « J'ai le grand honneur d'entamer ma mission à Brazzaville. J'œuvrerai avec détermination à la consolidation des relations bilatérales entre nos deux pays », a-t-il écrit dans le livre d'or.

Né le 1er juillet 1959 à Nancy, il est diplômé de l'IEP d'Aix-en-Provence. Titulaire d'une maîtrise d'administration, il construit sa carrière aux Affaires étrangères où il a exercé pendant dix ans.

Il a été tour à tour conseiller au Tchad (2004) ; deuxième secrétaire d'ambassade au Rwanda (1986) et ambassadeur en Guinée équatoriale (2011). Nommé en mai 2019 et confirmé en juillet dernier, François Barateau a été le numéro 2 à la direction Afrique et Océan indien du ministère des Affaires étrangères.

La Rédaction



François Vincent Pierre Barateau



Joseph Kwaku Antwi

## SOUDAN

## Les principaux mouvements de contestation en conclave en Egypte

A quelques jours de la signature formelle d'un accord ouvrant la voie à un gouvernement civil dans le pays, les représentants des principaux mouvements de contestation soudanais ont tenu, du 11 au 12, une réunion en Egypte.

La rencontre a réuni des membres de l'Alliance pour la liberté et le changement (ALC), fer de lance de la contestation, et le front révolutionnaire soudanais qui comprend trois groupes rebelles, selon un bref communiqué du ministère égyptien des Affaires étrangères.

Les résultats des discussions, qui n'ont pas été dévoilés, seront présentés à Khartoum aux dirigeants de l'ALC. Après des mois de pourparlers entre les meneurs de la contestation et le conseil militaire de transition, les deux parties ont finalisé, début août, un accord global sur une période de transition d'un peu plus de trois ans. La signature officielle de cet accord est prévue le 17 août. L'Egypte a apporté son soutien au conseil militaire de transition, après la destitution et l'arrestation par l'armée du président Omar el-Béchir, le 11 avril, sous la pression d'un mouvement inédit de contestation populaire.

Josiane Mambou Loukoula



**中文国际学校**  
ECOLE INTERNATIONALE CHINOISE



**Du nouveau à Brazzaville**

*Cette école très modernisée permettrait à vos enfants de :*



**Soyez les bienvenus à l'école internationale chinoise**

**Une nouvelle école chinoise au Congo avec un programme congolais, venez nombreux inscrire vos enfants!**



- Etre les premiers au Congo à apprendre le chinois avec les enseignants chinois dès un âge tôt
- Maîtriser la langue et la culture chinoise
- Avoir une vue et une pensée internationales.
- Entrer facilement dans les meilleures universités chinoise après le Bac.
- Devenir un modèle pour la coopération sino-congolaise.
- Créer un bel avenir dans la vie

**Contact** 

06 615 66 66 / 05 345 66 66

Mail: [ecolechinois@hotmail.com](mailto:ecolechinois@hotmail.com)

**Adresse**

138, Eugène Etienne, Centre-ville, Brazzaville

SMIB 2019

# Six cent quatre-vingt-quatre athlètes attendus

**Le comité d'organisation de la seizième édition du Semi-marathon international de Brazzaville (Smib) a animé une conférence de presse ce 13 août. Au cours de cet échange avec la presse, les organisateurs ont éclairé l'opinion sur la particularité de cette édition.**

Le semi-marathon international de Brazzaville 2019 se déroule ce 14 août. Le coup d'envoi sera donné au Boulevard Alfred-Raoul par le chef de l'Etat Denis Sassou N'Gusso. Au total six cent quatre-vingt-quatre athlètes vont rivaliser d'ardeur pour remporter le précieux prix au bout d'un parcours long de 21,100 km. Dans cet effectif, il y a cinq cent huit hommes, cent soixante-dix-huit femmes et trente-cinq athlètes venus d'autres pays du monde. D'après le comité d'organisation, tout est fin prêt pour que la fête soit belle. « Concernant la préparation des athlètes, nous avons sélectionné les meilleurs athlètes de chaque

département, notamment les trois meilleurs garçons et les trois meilleures filles », a précisé Jean Baptiste Ossé, président de la Fédération congolaise d'athlétisme.

Les différents athlètes qui participeront à cette compétition parcourront les différents arrondissements de la ville capitale. En effet, le départ et l'arrivée sont prévus au boulevard Alfred-Raoul. Ils passeront par Bacongo, Makélékélé, la corniche pour sortir au centre-ville avant de traverser Poto-Poto, Ouenzé et Moungali. Les sportifs passeront par la suite au Plateau des 15 ans pour allonger le boulevard Denis-Sassou-N'Gusso avant de chuter au boulevard Alfred-Raoul.

Reçu le 12 août en audience par le ministre des Sports et de l'éducation physique, Victor Baringthon, président de l'Ambition sport et loisir qui s'occupe de la sélection des athlètes étrangers, s'est dit confiant du parcours proposé aux athlètes. « Les techniciens nous ont promis un parcours très ra-



pide vu la qualité du plateau, je pense qu'on ira très vite ». Selon lui, la 16e édition du Smib présente un plateau d'athlètes de qualité. « Cette année on a fait venir les athlètes érythréens. On a des Rwandais, des bons Kenyans et les Ethiopiens. On a beaucoup d'athlètes qui seront aux championnats du monde au mois de septembre. Ils vont faire le test sur cette 16e édition pour être parmi les meilleurs », a-t-il confirmé. Le but du Smib, a

précisé Raymond Ibata, n'est pas forcément de récompenser les athlètes. « L'objectif de ce semi-marathon est de favoriser les rencontres entre les athlètes locaux et extérieurs. C'est un espace qui réunit les congolais à travers le sport », a indiqué le président du comité d'organisation. En rappel, l'histoire du Smib remonte à 2001 lorsque le président de la République a organisé un marathon dit de la paix à l'époque, pour faire germer

Les membres du comité d'organisation du Smib dans le mental de la jeunesse congolaise les valeurs de patriotisme, de solidarité, de compréhension mutuelle, de citoyenneté et de civisme en vue de cimenter la paix sociale, la stabilité et l'unité nationale ébranlées. Officiellement sponsorisé par la Société nationale de pétrole du Congo, le Smib est organisé cette année sur le thème « L'énergie au service du sport pour l'unité des nations ».

**James Golden Eloué et Rude Ngoma (stagiaire)**

## DISPARITION

### Des Congolais réagissent au décès de Dj Arafat

**La mort du chanteur DJ Arafat, vedette du « coupé-décalé », l'un des artistes les plus populaires de Côte d'Ivoire, compositeur, producteur et arrangeur musical, a suscité des réactions aussi bien du côté des mélomanes que des artistes congolais.**

« C'est une grande émotion quand j'ai appris la mort brutale de cette star. Je l'ai vu pour la première fois à Pointe-Noire quand il prodiguait des conseils aux artistes. Dj Arafat est irremplaçable, je ne peux pas le comparer à quelqu'un d'autre, c'est un artiste talentueux, hélas ! il est mort. Je ne peux que souhaiter mes condoléances à sa famille et à la population ivoirienne », regrette Christ Mbemba.

Pour Onaud Ngalelo Devarice, alias commandant Zabra, étudiant et fan club du Dj Arafat, c'est très choquant de voir l'un des baobabs africains mourir si soudainement, tout le peuple congolais est choqué de sa mort « Dj Arafat est un Dj qui a eu à parcourir toute l'Afrique, je souhaiterais que s'il a laissé un fils que celui-ci hérite de son père. J'apprécie bien sa musique, Dj Arafat apportait un plus dans sa musique, ce fut un génie. Je suis fan de Dj Arafat. C'est lui qui a donné un sens au coupé-décalé pour avoir élevé ce style de musique, il est une figure emblématique, différent de certains Dj ivoiriens. Il était même leur patron. Je suis étudiant mais je danse sa musique, je me sens dans mon assiette quand j'écoute Dj Arafat. Coup de chapeau à lui, peu importe ce qu'il a semé ici-bas, que Dieu lui trouve une place là-haut, que son âme repose en paix. Un acapela « ils ont voulu me tuer mais je reste vivant, vous ne pourrez rien parce que je demeure toujours le yorobo », a-t-il fredonné tout en lamentant.

Quant à Maria Obombi, elle pense que Dj Arafat avait un style particulier ; « c'est triste d'apprendre la mort de cet artiste à 33 ans. Le monde artistique est affligé, c'est dommage pour quelqu'un qui était plein d'art,

très dynamique, c'est vraiment regrettable de perdre un artiste à cet âge. C'est un deuil pour la Côte d'Ivoire et le monde entier dans le domaine artistique », a-t-elle indiqué.

Pour sa part, Mariusca Moukengué, artiste slameuse, pense que « la mort de Dj Arafat nous a beaucoup attristé, mourir si jeune, si tôt avec un potentiel artistique, c'est regrettable. Dj Arafat est un modèle, il a inspiré plusieurs jeunes. L'Afrique a perdu une étoile, un symbole. Comme on le dit souvent, les artistes ne meurent pas mais, vivent à travers leurs œuvres. Dj Arafat restera toujours dans nos mémoires. », déplore Mariusca Moukengué.

Jeanaulin Hemilembolo est l'un des admirateurs de Dj Arafat. Pour lui, la mort de la star ivoirienne l'a beaucoup affecté, il ne cesse de regarder les dernières images de l'artiste à la télé. « L'émotion est tellement grande », a-t-il fait savoir.

Le roi du Coupé-décalé a commencé sa carrière dans les années 2000, comme DJ dans les clubs de la rue Princesse à Yopougon, un des hauts-lieux de la nuit abidjanaise, et s'était rapidement fait connaître. Il est né d'une mère chanteuse et d'un père ingénieur du son.

De son vrai nom Ange Didier Houon alias DJ Arafat, parfois appelé Yôrôbô, Commandant Zabra, anciennement Sao Tao le Dictateur et aussi surnommé Le Roi du coupé-décalé, Dj Arafat est considéré par beaucoup comme l'un des plus grands chanteurs d'Afrique subsaharienne et un ambassadeur du coupé-décalé, ayant eu sur la culture musicale ivoirienne une influence considérable. Ces tubes s'imposent très vite et arrivent en tête des classements ouest-africains. En 2012, il reçoit deux prix : meilleur artiste africain de l'année et meilleur artiste masculin de l'Afrique de l'Ouest au Kora Awards. Un sacre qui le positionne comme un ambassadeur de la musique africaine dans le monde.

**Rosalie Bindika**

## FÊTE NATIONALE

### Le Musée Galerie du Bassin du Congo abrite l'exposition « Lipanda »

**Le Musée Galerie du Bassin du Congo a ouvert, le 13 août dans l'enceinte du journal « Les Dépêches de Brazzaville », une exposition de peinture et de sculpture dénommée « Lipanda » marquant le 59e anniversaire de la fête de l'indépendance du Congo.**

L'exposition est ouverte à tout public. Elle s'étendra jusqu'au 12 octobre prochain. « Lipanda 59 », ce sont des constructions, aires protégées, métiers, tableaux, modes de vie, styles, arts et traditions, faune et flore, riches minières, sculptures, métiers... représentés harmonieusement et conservés précieusement pour retracer et valoriser l'histoire du Bassin du Congo, avant et après les indépendances. En d'autres termes, le Bassin du Congo est représenté dans toute sa diversité et sa splendeur par une culture et un art qui se déploient tant à l'intérieur de lui-même qu'à l'extérieur.

Le Musée-galerie du Bassin du Congo a mis, dans cette exposition, les unes à côté des autres, des œuvres qui évoquent le Congo, dans sa diversité la plus large : de sa vie politique à sa vie sociale, de son histoire à son écosystème, de sa tradition à sa modernité, de sa vie rurale à son urbanité, un ensemble qui rend compte du passé, témoigne du présent et imagine l'avenir.

La République du Congo a 59 ans cette année. Par cette exposition de peinture et de sculpture, Lipanda révèle un tableau global et unique dénommé Musée Galerie du Bassin du Congo.

« Il y a le familier des expositions d'art, il y a également l'inédit de la contemplation : le Musée-galerie du Bassin du Congo, auquel nombreux se sont accoutumés présente aujourd'hui un décor différent à travers l'exposition hétéroclite, au premier abord, fédérateur, a posteriori », a déclaré Lydie Pongault, directrice du musée.



Visite guidée et découverte de l'exposition

Ladite exposition porte un nom significatif : Lipanda ! (Indépendance en lingala, langue nationale du Congo). A en croire Lydie Pongault, l'exposition renverrait d'emblée aux réjouissances du présent et aux douleurs du passé du Congo ; puisque l'idée d'indépendance, dans sa portée historique, implique un regard sur les rapports séculaires qui existent entre une ex-métropole et une ex-colonie, en l'occurrence la France et le Congo. La passerelle entre la relation ancienne, marquée par l'hégémonie des uns et la servitude des autres, et la relation nouvelle, fondée sur une coopération entre les deux Etats, est une date mémorielle pour la nation congolaise : le 15 août 1960. Ainsi, à l'orée de la célébration de la fête de l'indépendance du Congo, les artistes, amenés à penser le Congo, dans tout ce qui le caractérise, invitent le public à son tour à s'intéresser aux cinquante-neuf ans de vie d'un pays riche, indéniablement engagé vers l'émergence, quoique confronté aux défis.

« Les murs et couloirs que nous avons visités regorgent un véritable patrimoine de l'histoire de nos peuples et nations que nous devrions chaleureusement conserver et partager de génération en génération », a déclaré Emma Mireille Opa-Elion, directrice générale de la Culture et des Arts.

**Merveille Atipo (stagiaire)**



Banque des États de l'Afrique  
Centrale  
Secrétariat Général  
Direction de l'Organisation et des Projets



THE WORLD BANK  
WORLD BANK GROUP

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES INSTITUTIONS  
FINANCIÈRES RÉGIONALES DE LA CEMAC / P161368**

Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF)

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 - Yaoundé - République du Cameroun  
Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29

Commission de Passation des Marchés - Composante COBAC du Projet

Institution : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun  
Nom du projet : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC - P161368  
Don IDA n° : D3030  
Titre de services : Services de consultants pour l'évaluation du projet SPECTRA (Système intégré de production, d'exploitation, de contrôle et de traitement réglementaires des données des assujettis) de la COBAC en vue de son optimisation.  
Bénéficiaire : Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)

**SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET**

**N° 018/BEAC-COBAC/UGRIF/2019-MI**

1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a sollicité un crédit et un don de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie du don pour effectuer des paiements au titre du contrat de Services de consultants pour l'évaluation du système d'information de la COBAC « SPECTRA » en vue de son optimisation.

**2. Mission de consultants :**

La mission consiste à appuyer la COBAC dans sa démarche d'optimisation des outils de supervision opérationnels avec prise en compte et intégration des nouveaux besoins, ainsi que l'exploitation optimale de son infrastructure matérielle attenante. A cet égard, le Consultant doit s'assurer de la cohérence entre le nouvel environnement informatique et l'ensemble des besoins de supervision, ainsi que sa conformité avec les nouveaux standards technologiques et sécuritaires. Pour ce faire, il doit s'appuyer notamment sur le DAO - spécifications techniques et fonctionnelles relatif au marché N°26/BEAC-COBAC/PRCIRC/UGRIF/2014/f « Fourniture et mise en place d'un système Intégré de Production pour la COBAC » suscité pour revisiter :

- les spécifications applicatives des modules ci-après : (i) les paramètres transversaux qui décrivent l'ensemble des informations utilisées par tout le système applicatif ; (ii) le contrôle sur pièces ; (iii) le contrôle sur place ; (iv) l'auto-évaluation et évaluation de la mise en œuvre des règlements ; et (v) les fonctionnalités relatives au fonctionnement optimal du FOGADAC ;
- l'architecture technique de la solution : multiplateforme, modulaire et orienté SOA. Il en est de même des spécifications des matériels (serveurs, technologie, etc.) utilisés et des logiciels de bases utilisées (bases de données, outils de développements et de production

des états) en indiquant si l'intégration de SESAME dans SPECTRA peut poser des problèmes techniques et fonctionnels et si l'architecture actuelle est adaptée pour son implémentation ainsi que les développements subséquents qui sont envisagés notamment les systèmes de cotation et d'alerte précoce ;

- les spécifications des réseaux et des systèmes de communication afin de garantir, la sécurité, l'intégrité des données et la fiabilité des échanges ainsi que la disponibilité des données 7j/7, 24h/24 en tout point.

Par conséquent, les tâches spécifiques à réaliser par le consultant sont les suivantes :

- vérifier les erreurs de développement (bugs) ou de configuration, et leur description par un test de toutes les fonctionnalités des modules de la plateforme SPECTRA ;
- procéder à un diagnostic complet des systèmes d'information du Secrétariat Général de la COBAC afin de mettre en lumière les problèmes liés à la qualité de l'architecture actuelle de SPECTRA comme les doublons en termes de bases de données ou de transferts de données d'un système à un autre (faits parfois manuellement) ;
- Auditer les performances et orienter des sondes de métrologie vers les serveurs (utilisation CPU/RAM/réseau/disque qu'ils soient sous Windows ou Unix/Linux) et les applicatifs (serveur d'application, base de données Oracle, application, etc.) et de proposer des recommandations ;
- Evaluer le réseau : (i) vérifier l'interconnexion entre les serveurs et les "clients" ; (ii) mesurer les temps de réponse effectifs (trames) et ressentis (utilisateur) ; (iii) analyser le réseau existant et émettre des recommandations ; et (iv) évaluer le niveau de performance et de disponibilité de l'infrastructure, et de déterminer quelles améliorations peuvent être mises en œuvre afin de la renforcer ;
- Evaluer le niveau de sécurité par l'analyse de l'existant (audit de l'infrastructure physique, audit du système, audit du réseau et de l'organisation) ; la réalisation de tests d'intrusion et de tests de vulnérabilité ; et l'élaboration des recommandations et un plan d'action pour corriger les vulnérabilités et réduire les risques.

La durée de la mission pour la phase étude, objet de la présente consultation, est estimée à **trois (3) mois** et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de **septembre 2019**.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC et de la COBAC aux adresses [www.beac.int](http://www.beac.int) et [www.cobac.int](http://www.cobac.int).

- L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) représentant le Secrétariat Général de la COBAC, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le Consultant ayant au moins dix années d'expérience dans le domaine des SI doit disposer d'expérience professionnelle avérée des systèmes d'information en général et ceux des institutions financières en particulier. Il doit avoir une parfaite connaissance des progiciels bancaires de gestion intégrée (ERP) et de l'audit informatique de plateformes à gros volume de données ; avoir réalisé des missions dans le domaine de l'implémentation d'applications similaire et accompagnement ; une connaissance des métiers de supervision bancaire ; la connaissance de la CEMAC sera un atout. Les experts clés ne seront pas évalués lors de la présélection.

4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des de projet d'investissement, (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.

5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualification de Consultant** telle que décrite dans le « Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le **16 août 2019**.

Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC)  
Immeuble BEAC sis à l'avenue Jean Paul II, BP 2180 Libreville, République Gabonaise  
Tél : (+241) 01 74 45 47

A l'attention de Monsieur le Secrétaire Général de la COBAC, Représenté par la Direction de la Réglementation, des Etudes Générales et des Relations Internationales (DREGRI)

[beninga@beac.int](mailto:beninga@beac.int) et [rem@beac.int](mailto:rem@beac.int) avec copie à [adoun@beac.int](mailto:adoun@beac.int)

Yaoundé, le 26 juillet 2019

Le Coordonnateur du Projet

## GOUVERNEMENT

# L'Acaj accuse des anciens ministres de continuer de percevoir indûment leurs salaires

**L'ONG appelle le Premier ministre à diligenter une enquête, avant l'entrée en fonction du nouveau gouvernement, sur ces allégations de détournements des fonds et autres faits mis à charge du gouvernement et du Secrétariat général du gouvernement.**

Dans une lettre ouverte adressée au Premier ministre Sylvestre Ilunga, l'ONG de défense des droits de l'homme note que « les anciens membres du gouvernement qui ont quitté leurs fonctions pour le Parlement continuent à percevoir leurs salaires des ministres et d'autres avantages ». L'Acaj exhorte, de ce fait, le Premier ministre « de commencer d'abord par un audit général afin d'identifier tous les actes répréhensibles commis par les anciens membres du gouvernement et qu'ils soient poursuivis et condamnés



L'immeuble abritant l'hôtel du gouvernement à Kinshasa

conformément aux lois de la République et que les biens pris illégalement soient récupérés et retournés à l'État ».

Dans cette correspondance signée le 9 août par le président de l'ONG, Me Georges Kapiamba, l'organisation dit également attendre du Premier ministre Sylvestre Ilunga d'initier un audit des crédits budgétaires alloués

au Secrétariat général du gouvernement. S'appuyant sur des témoignages concordants, l'association note que cette institution continuerait à verser des émoluments à certains anciens membres du gouvernement et, qui plus est, il venait de remettre à chacun d'eux une voiture neuve, prétextant que c'est sur décision du conseil des ministres.

L'Acaj, qui rappelle que certaines autres décisions du conseil des ministres sur l'amélioration des conditions socio-professionnelles des médecins, des huissiers, greffiers et magistrats, des enseignants, ne sont pas exécutées au motif que le Trésor public n'avait pas d'argent, se dit profondément préoccupée par ces informations qui trahissent la politique de « gouvernants d'abord et le peuple après ». Cette ONG regrette également que beaucoup d'agents de l'État meurent, parce que le Trésor public dit ne pas être en mesure de couvrir le coût de leur prise en charge médicale dans des formations médicales appropriées.

## Des appels sans réactions

L'ONG note également que tous les plaidoyers menés par elle auprès du Premier ministre pour faire enquê-

ter sur le détournement des primes mensuelles de transport et communication ainsi que des indemnités de transport trimestrielles allouées au personnel politique et administratif des cabinets ministériels n'ont jamais retenu l'attention du chef du gouvernement.

En approchant le Premier ministre, l'Acaj dit attendre de lui que des sanctions administratives et/ou pénales soient éventuellement prononcées contre les auteurs des actes de gestion répréhensibles. « Nous avons aussi plusieurs preuves qui établissent que l'argent sorti du compte du Trésor pour le paiement des indemnités, des frais de communication, des frais de transport pour le personnel politique et administratifs des cabinets ministériels a été systématiquement détourné », a affirmé Georges Kapiamba.

Lucien Dianzenza

## LUTTE CONTRE ÉBOLA

# Un traitement curatif désormais à la portée des malades

**Lentement mais sûrement, l'on tend vers l'éradication de la maladie à virus Ébola. En tout cas, le secrétaire technique du comité multisectoriel de riposte contre Ébola, le Dr Jean-Jacques Muyembe, ainsi que d'autres chercheurs, affichent de plus en plus un optimisme qui tranche avec les incertitudes d'il y a quelques mois.**

La guérison de deux malades d'Ébola, pris dernièrement en charge par le Centre de traitement de l'hôpital provincial du Nord-Kivu, a conforté les convictions des chercheurs. En effet, deux cas d'Ébola ayant séjourné dans cet hôpital ont été déclarés officiellement guéris le mardi 13 août et autorisés à rentrer chez eux au terme d'une courte cérémonie à laquelle a pris part le gouverneur du Nord-Kivu. Il s'agit de l'épouse et de l'enfant de l'orpailleur en provenance de l'Ituri, détectés positifs en date du 30 juillet à Goma. Intervenant à cette occasion, le Dr Jean-Jacques Muyembe s'est voulu rassurant quant à la suite du processus devant conduire à l'éradication de l'épidémie. « Ébola n'est pas synonyme de la mort. Ébola est guérissable. C'est vrai que c'est une maladie qui fait peur, mais aujourd'hui, nous savons qu'il y a un médicament contre Ébola », a-t-il indiqué.

Il a invité les deux malades guéris d'Ébola à devenir des ambassadeurs de la riposte auprès des autres afin d'éviter la propagation de la maladie. « Si malheureusement vous faites face aux personnes qui pré-

sentent des signes, il faut leur demander de venir rapidement au Centre de traitement pour bénéficier des soins de qualité », leur a-t-il dit.

À tout prendre, Ebola tend de plus en plus à se transformer, grâce aux recherches, en une maladie « évitable et traitable ». Là-dessus, il est fait état de la découverte de deux médicaments dont les tests sur des patients ont été concluants. Il s'agit de « REGN-EB3 » et de « mAb114 ». Ces deux médicaments, à en croire les chercheurs du National Institute of Allergy and Infectious Diseases des États-Unis qui a coparrainé l'essai, agissent en attaquant le virus Ébola avec des anticorps, neutralisant ainsi son impact sur les cellules humaines.

Selon une étude scientifiquement fondée, ces deux antidotes ont clairement montré une diminution significative de la mortalité chez les patients Ébola. Mis au point à partir d'anticorps prélevés sur des survivants d'Ébola, ils représentent aujourd'hui l'espoir de toute une nation en termes de riposte contre Ébola, en attendant le vaccin qui demeure le moyen le plus sûr de lutte à titre préventif. Au sein des centres de traitement d'Ébola du Nord-Kivu et de l'Ituri seront désormais incorporés ces deux molécules de traitement, expérimentées dans le laboratoire de l'Institut national des recherches biomédicales de Jean-Jacques Muyembe, actuel coordonnateur national de la riposte.

Alain Diasso

## SITUATION SÉCURITAIRE À BENI-ITURI ET MINEMBWE

# Un sit-in devant le bureau de Félix-Antoine Tshisekedi

**L'activité organisée par les populations du Nord-Kivu, Ituri et Sud-Kivu vise à obtenir l'implication personnelle du chef de l'État dans la sécurisation de ces provinces de l'est de la RDC.**

Le mouvement des indignés sur la situation sécuritaire à Beni-Ituri et Minembwe organisera, le lundi 19 août, à partir de 11 heures, un sit-in devant le bureau du président de la République au Palais de la nation à Gombe. Dans cette action, ce mouvement veut obtenir l'implication personnelle du chef de l'État dans la sécurisation de ces provinces. Pour le mouvement des indignés sur la situation sécuritaire à Beni-Ituri et Minembwe, l'insécurité qui s'est installée depuis plusieurs décennies dans l'est de la RDC a atteint son paroxysme. « Beni-Ituri - Minembwe sont en feu et en sang depuis plusieurs années. Les habitants de ces coins, qui sont sauvagement égorgés, massacrés, décapités, des femmes violées, avec la mutilation des organes génitaux, des villages entiers sont incendiés. Les Congolais de cette partie de la RDC n'ont comme quotidien que les larmes et les grincements des dents devant la barbe impuissante de l'État qui pourtant a, dans sa mission régalienne, la protection des personnes et de leurs biens », a indiqué ce mouvement.

Le mouvement appelle donc tous ceux qui sont indignés de cette situation sécuritaire, de ce drame humanitaire qui sévit dans ces coins de la RDC, de venir participer à cette action citoyenne et non violente, qui a, selon cette structure, pour objectif d'appeler le chef de l'État, en tant que commandant suprême de l'armée, à s'activer urgemment et le plus rapidement possible pour stopper les massacres et restaurer la paix, conformément à ses promesses et ses prérogatives afin de redonner l'espoir de vivre aux peuples longtemps meurtris à l'est du pays et particulièrement à Beni-Ituri-Minembwe-Goma, Rutshuru, Lubero, etc. Le Mouvement des indignés de cette situation d'insécurité dans ces parties du pays pense que le degré de mobilisation va pousser le chef de l'État, commandant suprême de l'armée, d'accorder une attention particulière à la situation sécuritaire dans ces localités de l'est de la RDC.

L.D.

## RECETTES PUBLIQUES

## Quatre mille unités de police mobilisent moins de dix millions de dollars US à Kinshasa

**Les estimations des rapports budgétaires de ces dernières années font état paradoxalement des potentiels réels d'amendes transactionnelles pour la police spéciale de roulage à trente millions de dollars américains pour le Sud-Kivu et 20 millions de dollars américains pour le Nord-Kivu. Par conséquent, une telle disparité entre la capitale et l'intérieur du pays ne peut que conforter la thèse d'une mauvaise canalisation de ces recettes.**

Dans de nombreux discussions tant au Parlement qu'aux ateliers et autres forums, la question de la faible participation au budget national de la police nationale RD-congolaise (PNC) a suscité et continue à susciter de nombreuses réactions de la part des observateurs avertis. En effet, la PNC est considérée comme un service mobilisateur des recettes de l'État. Pourtant, depuis belle lurette, cet argent généré théoriquement par quatre actes, en l'occurrence la taxe sur le gardiennage, le

droit de délivrance des attestations de perte de pièces de bord, les droits d'octroi de l'extrait du casier judiciaire et les amendes transactionnelles, ne reflète nullement le potentiel réel du secteur.

Dans leur dernier article datant du 13 août 2019, nos confrères de Desk-Eco ont mis la main sur les rapports de quatre exercices budgétaires consécutifs : 2014, 2015, 2016 et 2017. Il en ressort des révélations troublantes sur l'argent collecté au cours de cette période. Comme le

souligne Desk-Eco, la base de taxation d'une unité de police sur l'ensemble du territoire national est fixée à 20 dollars américains par an. L'on établit aussi une moyenne de quarante-huit cas par an pour les amendes transactionnelles.

La ville de Kinshasa compte un total de 3 895 unités de police. En partant de ces chiffres, il est troublant de constater que la ville de Kinshasa collecte moins de dix millions de dollars par an. Les amendes transactionnelles n'ont pas atteint la barre des 500 000 dollars américains par an entre 2014 et 2017.

Pourtant, un simple calcul prenant en compte le nombre d'unités de police impliquées (3 895 pour la ville de Kinshasa), les cas annuels donnant

lieu à des amendes transactionnelles (quarante-huit par an) et l'argent généré théoriquement par cas (20 dollars par semaine pour une unité de police) permettent de faire des projections dépassant même la barre des 4 millions de dollars américains par an pour les amendes transactionnelles à Kinshasa. Encore que nous n'avons pas intégré les quarante-huit cas par an dans notre calcul.

Les deux taxes relatives aux amendes (Amendes transactionnelles pour la police territoriale et les amendes transactionnelles pour la police spéciale de roulage) ont rapporté à l'État un total de 483 000 dollars américains par an, en raison de 217 000 dollars pour la première et 266 000

pour la seconde. En somme, une ville réputée tracassière comme Kinshasa et d'autres grandes villes du pays n'ont contribué qu'à hauteur de 266 000 dollars par an au budget national.

Pour mettre fin à ce manque à gagner, un rappel à l'ordre s'impose sur l'interdiction de perception de l'argent par les agents de police.

Il ne leur est autorisé, conformément à la législation financière du pays, de ne dresser que les constats d'infraction et de fixer les prix.

La Direction générale des recettes de la ville de Kinshasa reste à ce jour la seule institution compétente pour canaliser les recettes des amendes et autres.

Laurent Essolomwa

## NTIC

## Le draft du Plan national du numérique déjà disponible

**Le document a été remis, le lundi 12 août, au président Antoine Félix Tshisekedi Tshilombo par son conseiller spécial chargé des Nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), Dominique Migisha.**

Sortir la RDC du sous-développement numérique à court et moyen terme, tel est l'objectif que s'est assigné le département du Numérique de la présidence de la République que chapeaute le conseiller spécial chargé du secteur, Dominique Migisha, auteur du draft zéro du « Plan national du numérique horizon 2025 » (PNN). Le lundi 12 août, le document a été remis officiellement au chef de l'État, Félix Tshisekedi, en attendant sa validation au mois de septembre lors d'un atelier de trois jours (3,4,5) à l'hôtel Pullman de Kinshasa. Le document réalisé par plus d'une cinquantaine d'experts et de consultants congolais, assistés par un secrétariat technique, témoigne de l'intérêt manifesté au plus haut sommet de l'État pour le numérique devenu incontournable en ce siècle de mondialisation. En réduisant la facture nu-

mérique, la RDC aura réalisé un pas de géant dans son combat engagé contre la pauvreté, a expliqué Dominique Migisha tout en se réjouissant de la qualité du travail abattu sous la direction de Vital Kamerhe. Et de préciser que le PNN horizon 2025 repose sur quatre piliers, à savoir les infrastructures (notamment la fibre optique), la production et l'hébergement du contenu, les usages applicatifs, la gouvernance et la régulation. Le président de la République, qui a compris l'intérêt pour la RDC de développer le numérique, s'est positionné en première ligne pour gagner ce pari. « Faire du numérique un puissant levier pour la bonne gouvernance et l'émergence économique », tel est son credo et il veut se donner les moyens pour y parvenir. La technologie devrait dorénavant être mise au service de la transparence afin de décourager certaines velléités de mégestion, soutient Dominique Migisha qui pense qu'un bon usage de ce secteur permettra à Félix Tshisekedi de donner un sens au slogan « Le peuple d'abord ».

Alain Diasso

## FOOTBALL-TRANSFERTS

## Wamangituka à Stuttgart, Mulumbu convoité par Dijon et Nîmes, Kakuta retourne à Amiens

**Des Congolais suscitent de l'intérêt des clubs en Europe durant le mercato d'été qui s'achèvera le 31 août 2019.**

L'attaquant du Paris FC (L2 française) Silas Wamangituka vient de s'engager avec le club allemand de VfB Stuttgart relégué en deuxième division allemande. Le montant du transfert est de huit millions d'euros pour cinq ans. Auteur de onze buts en trente-deux matchs cette saison en L2 avec Paris FC, ce jeune attaquant de 19 ans était aussi convoité par Rennes, Lyon, Toulouse et Lille en Ligue 1 française. Mais, finalement, c'est le club allemand où évoluait la saison dernière l'attaquant Chadrac Akolo (parti à Amiens en Ligue 1 française) qui s'approprie le jeune buteur.

Sous contrat avec le Celtic Glasgow jusqu'en 2020, le milieu de terrain capitaine des Léopards de la République démocratique du Congo Yousouf Mulumbu, 32 ans, pourrait revenir en France. Formé au Paris-Saint-Germain intéressé Nîmes et Dijon, deux clubs de Ligue 1. Selon RMC Sport, les deux clubs sont en concurrence pour convaincre le récupérateur infatigable qui visiblement ne pourrait pas rester en Ecosse, même s'il avait déclaré qu'il comptait se battre pour s'imposer au Cel-



Silas Wamangituka s'en va à Stuttgart

tic. Ses expériences en Premier League (West Bromwich Albion et Norwich) pourraient être bénéfiques à l'un de ces deux clubs français qui voudraient chacun l'avoir dans leurs effectifs respectifs. S'il choisit Dijon, il pourra retrouver un autre international congolais, le latéral gauche Glodie Ngonda Muzinga transféré pour une somme de trois cent mille euros.

Un autre transfert conclu, c'est celui du milieu offensif congolais, Gaël Kakuta, qui revient à Amiens après une saison pratiquement ratée au club espagnol de Rayo Vallecano (relégué en D2). Il a signé pour trois ans, revenant au club picard où il avait laissé une très bonne impression au cours de la saison 2017-2018 avant d'aller à

Rayo. Véritable globe-trotter, le joueur de Lens en France a déjà connu, à 28 ans, douze clubs dans sa carrière, notamment Chelsea, Fulham, Bolton Wanderers, Dijon, Séville FC, Vitesse Arnhem, Lazio de Rome, Rayo Vallecano, Hebei China Fortune, Deportivo La Corogne et Amiens.

Pour sa part, Yannick Bolasie pourrait rebondir en Turquie après une assez bonne saison à Anderlecht en Belgique. Appartenant à Everton d'Angleterre, l'ailier congolais intéresse Beşiktaş. Il vient de refuser un prêt au CSKA Moscou, craignant les injures racistes des supporters russes qui n'ont pas épargné le Brésilien Malcom transféré de Barcelone au Zénith Saint-Petersbourg.

Martin Engimo

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

## Les résultats des examens des écoles privées agréées délibérés

La délibération s'est déroulée au lycée technique Poaty-Bernard, le 12 août, sous la supervision du directeur départemental de l'Enseignement technique et professionnel de Pointe-Noire, Paul Christian Loembé.

Au total, cinq établissements privés d'enseignement technique et professionnel de Pointe-Noire agréés, à savoir l'ISTC-EPP, Séricom Congo, Central Froid Services, le Centre de formation professionnelle Enfant Jésus et ESGM (École supérieure de gestion et de management) ont pris part aux trois examens, notamment le certificat d'aptitude professionnelle (CAP), le brevet de technicien (BT) et le brevet d'études professionnelles (BET) qui s'étaient déroulés



Tribune officielle des travaux

lors de la session du mardi 23 au samedi 27 juillet 2019 au lycée technique Poaty-Bernard. Sur un effectif de cent cinquante-trois candidats inscrits, cent quarante-neuf ont pris part à ces examens et cent vingt-deux candidats ont été déclarés admis. Les

tableaux statistiques présentés à la presse indiquent la répartition suivante : quarante-neuf pour l'ISTC-EPP, cinquante-trois pour Séricom Congo, vingt-trois pour le Central Froid Services, vingt pour le Centre de formation professionnelle Enfant Jésus et quatre pour

l'ESGM.

Prenant la parole, Albert Ngombé Okoko, chef de service des établissements privés et l'un des principaux organisateurs de ces examens, a félicité les cinq établissements qui se sont joints à la direction départementale pour participer aux examens.

Invité à prendre la parole, Séraphin André Lomba, assurant le secrétariat, a présenté les résultats. Il s'est appuyé sur les règlements intérieurs des cinq établissements tout en signifiant que la moyenne d'admission retenue a été de 10 sur 20. « Mais, tout de même, certains candidats ont été rachetés à 9 sur 20 en tenant compte des spécificités propres à chaque établissement. Ainsi donc, les statistiques des candidats ayant obtenu une moyenne totale supérieure ou égale à

9 sur 20 est de 122 candidats, soit un taux de réussite de 80,26%, à savoir quarante-six admis de Séricom Congo dont quatre au CAP, vingt-six au BT et seize au BEP ; trente et un de l'ISTC-EPP dont vingt-six au CAP et cinq au BEP ; vingt et un de Central Froid Services dont sept au CAP et quatorze au BEP ; vingt de Centre de formation professionnelle Enfant Jésus dont quinze au CAP et cinq au BEP et enfin quatre d'ESGM au BEP », a-t-il ajouté.

À la fin de la délibération, tous les chefs des établissements techniques et professionnels agréés se sont réjouis pour l'organisation de ces examens et ils souhaitent voir les autres se joindre à eux pour être conformes aux règles et règlements de la République en matière d'agrément.

Faustin Akono

## LES 15 KM DE POINTE-NOIRE

## Alex Ngouari-Mouissi et Bénida Itsa remportent la treizième édition

Les deux gagnants de la course ont reçu respectivement, le week-end dernier, une enveloppe de 400.000 FCFA, un trophée et bien d'autres lots.

Du côté des hommes, Alex Ngouari-Mouissi, originaire de Brazzaville, a remporté la première place au terme d'une magnifique dernière ligne droite. Avec un chrono de 49.51, nouveau record personnel, Alex Ngouari-Mouissi s'inscrit dans les annales de ce cross populaire placé chaque année sous l'égide de la mairie de Pointe-Noire. Bénida Itsa, native de Pointe-Noire, s'est imposée en 1 heure 48 tierces et a occupé la première place chez les dames. La jeune athlète habituée à ce genre de rendez-vous a battu son propre record de 2018. Sa victoire est le résultat de son expérience. Elle ambitionne de conquérir d'autres titres au plan national avant de se lancer dans les compétitions internationales.

Ngoma a créé la sensation en remportant la course grâce à une échappée. Chez les dames, l'épreuve a été remportée par Nandine Kissanga. Les deux athlètes ont reçu chacun une enveloppe de 250.000 FCFA, un trophée et plusieurs cadeaux.

Le départ et l'arrivée de cette course ont eu lieu à l'école primaire de Loandjili sous le patronage du député-maire de Pointe-Noire, Jean François Kando. Le circuit a relié les arrondissements 5 Mongo Mpoukou, 2 Mvoumvou, 1 Lumumba, 3 Tié-Tié et 4 Loandjili. Environ six cents personnes ont pris part à ce rendez-vous annuel. Le maire de la ville s'est réjoui de la participation massive des athlètes et des amateurs dont plusieurs sont venus des départements voisins. « La 13e édition a été celle des grandes performances », a-t-il signifié. Notons que les 15 km de Pointe-Noire sont devenus une grande épreuve sportive qui mobilise non seulement la jeunesse

## SPORT DE LOISIR

## La marche sportive attire l'engouement des Ponténégrins

L'activité intéresse de plus en plus les familles, les groupes de personnes, les communautés étrangères, les clubs des marcheurs voire les pratiquants des sports d'élite qui trottent le long des grandes artères de la ville tous les dimanches pour préserver leur santé.



Les marcheurs réalisant des exercices physiques

La marche sportive a pris de l'ampleur à Pointe-Noire. On ne peut plus passer un seul dimanche sans remarquer l'afflux du public sportif dans les grandes artères de la capitale économique. Cette activité dont l'objectif est de se défouler après un travail intense de six jours intéresse de plus en plus les personnes.

En effet, après avoir compris les bienfaits de la marche à pied, le public trotte le long des artères pour éviter les maladies. Cette activité est un geste simple dont les bienfaits ne sont plus à prouver. « La marche nous permet de lutter efficacement contre les conséquences de la sédentarité, de renforcer notre cœur et notre système cardio-vasculaire. Elle permet, par conséquent, de développer nos capacités respiratoires en nous aidant à mieux respirer », a dit Thierry Mandzanga, un marcheur du dimanche. De même, Fylda, une mère de famille, est très contente de pratiquer la marche dominicale pour plusieurs raisons. « La

marche ordinaire est un exercice doux qui ne cause pas de chocs aux articulations. Aussi est-il recommandé d'adopter une bonne posture pour profiter pleinement des bénéfices de la marche. Cette posture va renforcer le dos et préserver les articulations. C'est pourquoi je pratique ce sport tous les dimanches avec ma famille », a-t-elle signifié.

La marche sportive permet le bon fonctionnement des articulations. Cet exercice ne présente pas des inconvénients. Il n'exige aucune condition physique et peut se pratiquer à tout âge, en solo et en groupe. Cependant, il est conseillé de garder une posture droite de la colonne vertébrale pendant la marche, d'avoir les épaules et les bras décontractés, de bien dérouler naturellement le pied du talon à l'orteil, d'avoir une respiration naturelle, de se munir des chaussures confortables et légères qui protègent les talons.

Charlem Léa Itoua



Photo de famille entre l'équipe municipale et les deux gagnants/ crédit photoDR

Cependant, pour encourager les participants à plus d'efforts, les enveloppes dont les montants varient entre 250.000 à 25.000 FCFA ont été attribuées à ceux qui ont occupé le deuxième jusqu'au dix-neuvième rang. Chez les vétérans hommes, Roland

sportive mais aussi les autorités civiles et militaires. Cette course est organisée en prélude des festivités du 15 août, fête de l'indépendance du pays.

Hugues Prosper Mabonzo

## MINDOULI

## Les Etats-Unis réhabilitent soixante étangs piscicoles au profit de la population

**L'ambassadeur des Etats-Unis au Congo, Todd Haskell et le haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, ont visité le premier centre piscicole de Mindouli, le 13 août, pour constater l'état d'avancement des travaux. Ceux-ci s'exécutent normalement et la délégation y est sortie satisfaite.**

Le projet de l'ambassade, qui s'inscrit dans le cadre du Programme d'assistance alimentaire pour la création d'actifs en faveur de la population retournée du Pool, prévoit la réhabilitation de deux cent cinquante étangs piscicoles dans tout le département, repartis sur cinquante sites. Ainsi, une enveloppe conséquente a été dégagée par l'ambassade des Etats-Unis, dont la gestion est confiée au Programme alimentaire mondial (PAM). Sur le terrain, l'ONG française AP-DRA, spécialisée dans la pisciculture est requise pour exécuter les travaux.

A Mindouli, ville pilote, il est prévu la rénovation de soixante étangs de grande capacité sur plusieurs sites. Au centre piscicole de Lambakoua Ndolo que la délégation a visité, les travaux ont commencé depuis février, et deux cents paysans, dont quatre-vingt femmes, venus de douze groupements d'intérêt économique (Giec) sont mis à contribution. A ce jour, six étangs d'une superficie allant jusqu'à 2350 m<sup>2</sup> sont déjà achevés, dont un étang de reproduction ; un étang de pré-grossissement et quatre étangs de grossissement. Depuis le mois dernier, environ vingt mille alevins y ont été introduits, pour être vendus en janvier 2020, soit six mois après. Les espèces hébergées sont des tilapias.

A la fin, ces étangs seront remis aux groupements après les avoir formés en la matière, afin qu'ils gèrent eux-mêmes et en

tirent bénéfice.

Sur le même site, ces paysans pratiquent aussi le maraichage. Un hectare y est requis pour cultiver le chou, la ciboule, la tomate et bien d'autres maraichers, l'objectif étant d'accroître la production halieutique et agricole afin de contribuer à l'autosuffisance alimentaire et réduire la faim dans le département et dans le pays.

« Les Etats-Unis d'Amérique ont versé cette année plus de 5,5 millions de dollars



Une vue des étangs réhabilités

au Programme alimentaire mondial, pour une assistance aux populations vulnérables. Ces fonds ont permis de soutenir 103 groupes d'éleveurs de poissons sur 106 sites et de réhabiliter un total de 542 étangs. Ces étangs produiront environ 145 tonnes de poissons tous les six mois », a souligné le diplomate américain.

Le projet s'étendra progres-

sivement dans les autres districts ciblés afin de couvrir tout le département.

Pour les paysans bénéficiaires, ce projet vient à point nommé, car il leur permettra de changer le mode de vie.

« Depuis que nous avons subi les événements dans le département, nous vivons très difficilement et sans espoir. Ce projet vient nous reconforter, nous donner un nouvel espoir, et nous permettra de gagner notre vie », s'est réjoui Gabriel Miassouka, un des membres des groupements économiques.

A l'occasion, Todd Haskell a annoncé une autre aide supplémentaire de 5 millions de dollars pour financer la distribution des semences et la ré-

habilitation des sources d'eau dans le département du Pool. Pour le Haut-commissaire à la réinsertion des ex-combattants, Euloge Landry Kolélas, ce projet vient soulager la population sinistrée.

Il a profité pour inviter les ex-ninjas à s'impliquer dans cette activité, en attendant leur réintégration.

**Firmin Oyé**

## COUPE DE LA LIGUE

## Le programme du 1<sup>er</sup> tour

**Plusieurs Congolais sont concernés par le premier tour de la Coupe de la Ligue 2020. Voici le programme**

Le Mans de Bevic Moussiti Oko, lanterne rouge de Ligue 2, ira à Lorient, le premier du classement. L'attaquant congolais devrait débiter en pointe.

Avec un seul but au compteur en championnat, mais plusieurs occasions franches par match, l'ancien international Espoirs doit retrouver la réussite ... Ce soir au Moustoir ?

Le Havre fait le déplacement à Clermont. Avec Fernand Mayembo dans l'axe, comme

c'est désormais le cas.

Et probablement Alan Dzabana titulaire sur la gauche de l'attaque normande. Rappelons que Tino Kadewere, exclu en championnat vendredi, est suspendu.

Caen reçoit Nancy. L'occasion pour Durel Avounou de connaître sa première titularisation de la saison, tandis qu'Herman Moussaki devrait débiter sur le banc. Prince Oniangué, lui, est toujours en marge du groupe.

A l'occasion de la réception de Rodez, le Grenoblois Yves Pambou devrait être aligné pour la première fois de la saison au coup d'envoi

A Nancy, Ryan Bidounga pourrait débiter dans l'axe, tandis que Mons Bassouamina est à l'infirmerie.

Bryan Passi devrait enfin être titularisé au sein de la défense de Niort, qui recevra Châteauroux.

Au nom de l'alternance, Morgan Poaty cèdera sa place à Eboa Eboa au poste de latéral gauche lors du match de Guingamp à Orléans.

Si Eden Massouema retrouvera probablement le banc des remplaçants au coup d'envoi de Troyes-Lens, Warren Tchimbembé devrait lui débiter face aux Sang et Or.

**Camille Delourme**

## CÉLÉBITÉS

## Serge Ibaka chez le président de la République



Serge Ibaka présentant son trophée au chef de l'Etat

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu le 12 août à Brazzaville le basketteur congolais champion de la ligue professionnelle de basket américain (NBA), Serge Ibaka.

Ce dernier est venu lui présenter le trophée qu'il a gagné en juin dernier avec les Raptors de Toronto.

À cette occasion, Serge Ibaka a offert au chef de l'Etat des maillots frappés des insignes de son équipe, et lui a fait état des projets sportifs qu'il compte développer en faveur de la jeunesse congolaise.

Né le 18 septembre 1989 à Brazzaville, il évolue au poste d'ailier fort et de pivot depuis dix ans au NBA. Serge Ibaka mesure 2,08 m.

**La Rédaction**

## Le champion NBA 2019 ramène la coupe à la maison

**Le trophée qui a couronné l'exploit du basketteur congolais, Serge Ibaka, avec son club de Raptors de Toronto a été présenté, le 12 août, au corps diplomatique et autorités congolaises lors de la réception organisée par l'ambassadeur des Etats-Unis au Congo.**

La cérémonie s'est déroulée à Brazzaville, en présence du ministre des Sports et de l'éducation physique, Hugues Nguélonzé. Fier de son parcours, la star congolaise a dédié son trophée à la jeunesse de son pays. Il a, en outre, invité ses compatriotes à fournir plus d'efforts dans leurs domaines d'activités. « Je suis né puis grandi au Congo et personne n'imaginait que je devrais être champion NBA aujourd'hui. Je demande aux jeunes ayant un rêve de travailler dur afin de concrétiser leurs projets au lieu de toujours attendre les politiques. Rien n'est facile et tout est possible au monde. Il suffit d'être engagé et ambitieux. A l'époque, il n'y avait pas de centre de formation de basketball mais je me suis donné à fond et c'est pendant une compétition en Afrique du Sud, en tant que Diable rouge junior que j'ai été détecté », a précisé Serge Ibaka.

L'ambassadeur des Etats-Unis a profité de l'occasion pour rendre hommage à l'athlète qui, selon lui, est un modèle pour la jeunesse. « M. Ibaka est un grand champion. Grâce à son message, les jeunes trouveront un réconfort parce qu'il est un véritable exemple pour la jeunesse du monde », a signifié Todd P. Haskell. Invité par son homologue américain pour célébrer ensemble le brillant parcours de Serge Ibaka, l'ambassadeur du Canada pour les deux Congo a félicité l'équipe de Raptors qui a remporté, pour la première fois de son histoire, le titre de champion NBA. « C'est pour une première fois qu'une équipe du Canada remporte le titre de champion de NBA et c'est grâce à des joueurs comme Serge Ibaka et autres », a indiqué Nicolas Simard, lui qui est basé en République démocratique du Congo.

Notons que l'équipe de Raptors de Toronto qui a été créée en 1995 a remporté son premier titre de champion de NBA en juin dernier, en battant la formation de Warriors 114-110 en finale. Serge Ibaka a pleinement participé à cette victoire historique. Avant sa réception par l'ambassadeur des Etats-Unis, l'athlète a été reçu par le président de la République Denis Sassou N'Guesso.

**James Golden Eloué  
et Rude Ngoma (stagiaire)**